



Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (*Coenagrion mercuriale*) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud - 2009 -



Avec le soutien financier de :
DIREN Auvergne



Rédacteur principal : A. Soissons, Chargée d'études

SOMMAIRE

I – Présentation de l'étude

Présentation de l'espèce
Objet de l'étude
Méthodologie

II – Résultats

Ruisseaux potentiels
Favorabilité des ruisseaux
Inventaire des individus d'Agrion de mercure

III – Evaluation du statut de l'Agrion de mercure

Cartes

- 1 - Localisation des ruisseaux potentiels
- 2 - Favorabilité des ruisseaux
- 3 - Localisation des individus inventoriés
- 4 – Dispersion potentielle des individus inventoriés

ANNEXES

- Fiches sites

La richesse des milieux naturels et des espèces du Val d'Allier a justifié sa désignation au titre des Directive "Habitats, Faune, Flore" et "oiseaux" et donc son intégration au réseau Natura 2000.

Le DOCOB du site "Val d'Allier Sud", validé en 2001, préconise la réalisation d'un état des lieux concernant le statut de l'Agrion de mercure (mesure SE4), petite libellule de l'annexe II de la Directive "Habitats, Faune, Flore", inventoriée lors de la réalisation du DOCOB mais dont le statut n'avait pu être défini. Cette évaluation a notamment pour objet de permettre de suivre l'évolution de l'état de conservation de l'espèce en fonction d'un état témoin.

Le CSA est animateur Natura 2000 depuis 2004 sur les 3 sites du Val d'Allier 03. Dans ce cadre, il a notamment la charge de synthétiser, lorsque elles existent, les connaissances nécessaires au suivi de l'état de conservation du site et, lorsque celles ci sont incomplètes ou inexistantes, à les compléter.

En ce qui concerne l'Agrion de mercure, il s'avère que les seules données disponibles étaient issues des prospections liées à la réalisation du DOCOB (CSA, 2000) et au contournement de Varennes sur Allier (CSA, 2001). Ces données étaient fortement incomplètes puisque le but de l'étude était simplement d'avérer la présence de l'espèce et non de définir son statut sur le site, de fait, de nombreuses zones potentielles n'avaient pas été visitées.

1 - PRESENTATION DE L'ETUDE

Présentation de l'espèce

L'Agrion de mercure est une petite libellule des eaux courantes ensoleillées à végétation aquatique enracinée. Son habitat correspond principalement à des ruisseaux et ruisselets de prairies bocagères et dans certaines régions, à défaut, à des fossés et divers drains lorsque la qualité de l'eau et que la végétation est suffisante. Cette dernière, indispensable à la ponte et au développement de la larve, peut être composée de diverses espèces notamment la véronique d'eau, les potamots, les âches...

Espèce en régression importante en France et en Europe du fait principalement de la destruction et/ou dégradation de son habitat, cette libellule semble encore bien présente dans le département de l'Allier.

Objet de l'étude

Les données disponibles dans les DOCOB sont pour partie issues de bibliographie, associées à des compléments de prospections. Lors de ces prospection, une partie importante des affluents de l'Allier avait été identifiée comme potentiels et une partie seulement prospectés, avec ou sans succès.

Le but de l'étude aujourd'hui est double :

- visualiser l'évolution de l'espèce sur les ruisseaux prospectés à l'époque du DOCOB et/ou qui possédaient des données bibliographiques
- Compléter cette première étude, qui, par manque de temps disponible, n'avait pu permettre de visiter l'ensemble des zones potentielles, de manière plus exhaustive afin d'obtenir un état des lieux.
- Définir le statut de l'Agrion de mercure sur le Val d'Allier sud

Méthodologie utilisée

Afin de permettre la réalisation des inventaires dans les meilleures conditions, et au vu du nombre de sites potentiels sur le département de l'Allier, cette étude sera réalisée sur deux années consécutives, 2009 étant consacré au site "Val d'Allier sud", 2010 au site "Val d'Allier nord ". Le secteur de la Réserve Naturelle, correspondant à plus du tiers de ce dernier site, devrait être inventorié en parallèle par les agents de la RNVA en 2010.

Méthodologie d'inventaires :

- Sélection, à l'aide du Scan 25 de l'IGN et du Siel 2005 (région Bourgogne), de l'ensemble des ruisseaux ou cours d'eau affluents directs de l'Allier quelque soit leur physionomie sur la portion Mariol – Varennes sur Allier (site Val d'Allier Sud).
- Visite de chaque site : elle consiste à visualiser entièrement la zone retenue sur cartographie. cette visite peut se faire selon la longueur du ruisseau et sa physionomie, en quelques minutes ou en plusieurs heures. Chaque site ou zone de site est ensuite classé selon la qualité du milieu pour l'espèce :
 - Favorable : biotope correspondant exactement au milieu de vie de l'espèce, ruisseau ou eau courante ensoleillé à végétation aquatique enracinée

importante.

- Moyennement favorable : ruisseau ou eau courante, ensoleillé, canalisé ou non, sans ou avec peu de végétation aquatique enracinée mais avec une végétation de berges touchant l'eau importante.
- Peu favorable : ruisseau ou eau courante plutôt ombragé avec zones ensoleillées sans ou avec très peu de végétation aquatique enracinée et très peu de végétation de berges touchant l'eau, canalisé ou non
- Défavorable : site ou le milieu n'est pas du tout compatible avec la présence de l'espèce : ruisseau entièrement forestier, boire, drain ombragé...
- Inexistant ou à sec



Pré Redan, site peu favorable, CSA – A. Soissons



Pré Redan, site favorable, CSA – A. Soissons



Le Valancon, site moyennement favorable, CSA – A. Soissons



Bois Vinot, site défavorable, CSA – A. Soissons

- Inventaire et recherche de l'Agrion de mercure dans le cas où le milieu est défini comme Favorable ou moyennement favorable. Étant donné la taille du site Natura 2000 et le nombre de zones à prospecter, cet inventaire est réalisé de manière semi-quantitative uniquement sur les adultes, l'objectif étant, dans le cadre de cette étude, de définir un état des lieux de présence/absence. Une étude plus fine avec notamment recherche de larves et/ou exuvies pourra être menée ultérieurement selon une nécessité à estimer site par site.

Les prospections ont de manière générale été réalisées par très beau temps, aux heures chaudes (10h30 à 17h) et en période favorable (mi mai à mi juin). La durée de prospection varie selon la longueur du ruisseau mais est au minimum d'une trentaine de minutes pour les plus courtes à 2h 2h30 pour les plus longues (la Bêche, Pré redan).

La prospection peut être réalisée selon les cas de la berge ou en suivant le lit du ruisseau, cette dernière technique étant plus sûre.

2 - RESULTATS

L'ensemble des sites prospectés ainsi que les résultats d'inventaires sont présentés sous forme de fiches par sites en annexe.

Ruisseaux potentiels (Carte 1 : localisation des ruisseaux potentiels)

En totalité, 23 cours d'eau ont été identifiés à l'aide des cartes IGN et des photographies aériennes, seules les parties de cours d'eau situées dans ou à proximité immédiate du site Natura 2000 Val d'Allier sud ont été incluses à l'étude :

- | | |
|-------------------------------------|-------------------------------------------|
| – Le Darot (Mariol) | – Les Carrés (Saint Rémy en Rollat) |
| – La Balaie (Mariol) | – Grand Poënat (St Germain des fossés) |
| – La Buron (Saint Priest Bramefand) | – Les Fours (Billy) |
| – Les Jarrauds (Saint Yorre) | – Pré redan (Créchy) |
| – Croix des Vergnes (Saint Yorre) | – La Bêche (Varenes sur Allier) |
| – Germinel (Hauterive) | – Cayenne (Paray sous Briailles) |
| – Bois Vinot (Hauterive) | – Cordeboeuf (Paray sous Briailles) |
| – Les Bestes (Hauterive) | – Marquisat (Paray sous Briailles) |
| – La Merlaude (Hauterive) | – Valençon (Varenes sur Allier) |
| – Coupe Gorges (Abrest) | – Pont de Chazeuil (Paray sous Briailles) |
| – Les Dollots (Abrest) | |
| – Béron (Charmeil) | |

Ces cours d'eau sont répartis de manière assez régulière le long de l'axe Allier excepté au niveau de l'agglomération de Vichy.

Favorabilité des ruisseaux (Carte 2 : favorabilité des ruisseaux potentiels)

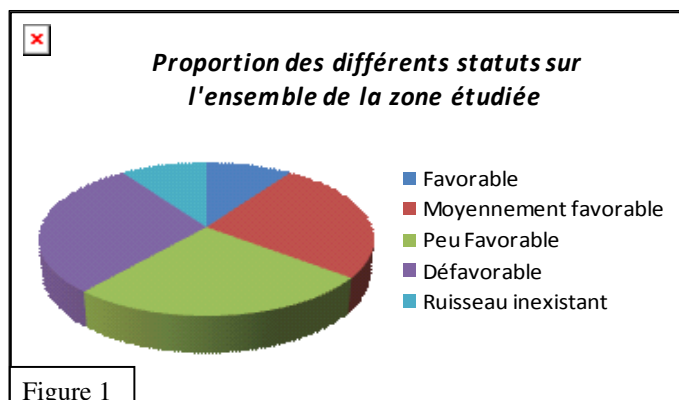
Suite aux prospections, certains des 23 ruisseaux potentiels ont été divisés en 2 à 4 zones selon leur hétérogénéité afin de pouvoir qualifier de manière plus précise leur statut. Par exemple, le ruisseau du Darot (Mariol) possède une zone qualifiée de "Peu favorable" et une zone qualifiée de "Défavorable". Cela amène donc au final à la présence de 31 zones distinctes.

Sur ces 31 zones, il est possible de noter la répartition assez équitable entre les secteurs

défavorables (en majorité zones boisées), peu favorables et moyennement favorables (Figure 1). Les secteurs réellement favorables sont peu nombreux (seulement 3) et de petite taille, en particulier celui de Pré redan (voir carte) qui ne mesure que quelques dizaines de mètres linéaires. A noter également deux ruisseaux qui ont disparus : la balaie à Mariol (ruisseau aujourd'hui inclus dans la gravière), Pont de Chazeuil à Paray sous Briailles (le méandre a été recoupé par l'Allier et la zone la plus au nord du ruisseau est à sec) et un cours d'eau temporaire entièrement à sec lors du passage (Les fours à Billy).

Faire en linéaire

Ensemble de la zone	Nombre de zones
Favorable	3
Moyennement favorable	8
Peu Favorable	8
Défavorable	9
Ruisseau inexistant	3
TOTAL	31



Sur la cartographie, la répartition des différentes classes le long de l'axe Allier n'est pas homogène et deux secteurs semblent se détacher (Figures 2 et 3) :

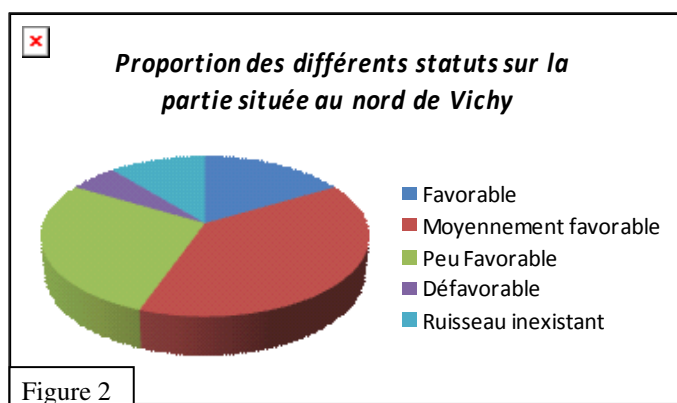
- Le secteur nord de Vichy : plus favorable
- Le secteur sud de Vichy : moins favorable

En effet, au nord de Vichy sont présentes les 3 seules zones favorables du site ainsi que 7 des 8 zones considérées comme moyennement favorables. A l'inverse, dans la zone sud de Vichy sont présentes 8 des 9 zones considérées comme défavorables du site.

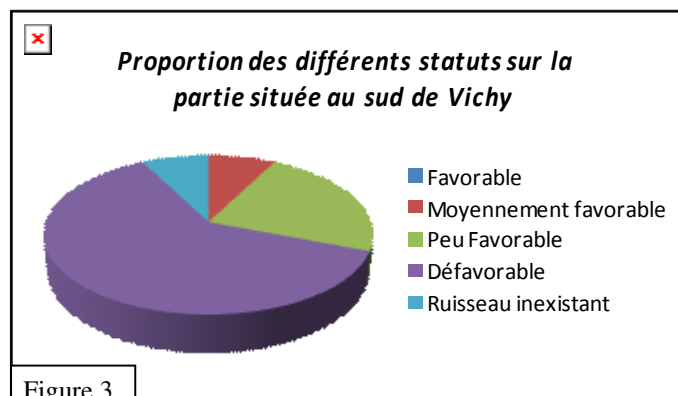
Un certain nombre d'hypothèses peuvent expliquer cette répartition, notamment :

- Un Domaine Public Fluvial (sur lequel est basé le site Val d'Allier sud) globalement plus restreint que dans la zone nord, par endroit limité au chenal actif, ne permettant pas la préservation de grandes surfaces de zones ouvertes dans lesquelles le cours des ruisseaux n'est pas modifié.
- Un Domaine Public Fluvial plus boisé (seul le franc bord des Pinots, bien visible sur les cartes au sud du site de La Balaie à Mariol est encore bien ouvert)

Zone nord Vichy	Nombre de zones
Favorable	3
Moyennement favorable	7
Peu Favorable	5
Défavorable	1
Ruisseau inexistant	2
TOTAL	18



<i>Zone sud Vichy</i>	Nombre de zones
Favorable	0
Moyennement favorable	1
Peu Favorable	3
Défavorable	8
Ruisseau inexistant	1
TOTAL	13



Inventaire des individus d'Agrion de mercure

(Carte 3 : localisation des individus inventoriés ; tableau 1 : résultat des prospections)

Les 19 sites considérés comme "Peu favorables", "Moyennement favorables" et "Favorables" ont été inventoriés. L'Agrion de mercure a été trouvé sur 10 des tronçons inventoriés correspondant à 7 ruisseaux. En totalité, 24 individus ont pu être inventoriés.

Tous les individus ont été trouvés sur des sites considérés comme favorables ou au moins moyennement favorables, sites correspondants à l'optimum écologique de l'espèce ou à un milieu s'y rapprochant. D'ailleurs tous les sites de ces deux catégories abritent l'espèce sauf un : Cordeboeuf zone 1 (Moyennement favorable). Cette absence s'explique très probablement par les conditions météorologiques particulières lors de son inventaire : période plus tardive que les autres (après le 1 juillet) et temps orageux, d'autant que l'Agrion de mercure avait été trouvé sur ce site lors de l'étude pour la réalisation du DOCOB. Il serait intéressant de vérifier sa présence ou son absence sur en 2010 en conditions favorables.

Il est intéressant de noter que la répartition des agrions suit celle des zones les plus favorables ; en conséquence, les individus ont tous été inventoriés au nord de Vichy sauf 2 d'entre eux, trouvés à Hauterive, sur le seul site moyennement favorable du sud de Vichy. Il est également possible de noter une présence importante en particulier au nord de Billy.

Site	Commune	Potentialité 2009	inventorié en 2009	Nombre
Le Darot zone 1	Mariol	Peu Favorable	Absence AM	
Le Darot zone 2	Mariol	Défavorable	Absence AM	
Les Jarrauds	Saint Yorre	Peu Favorable	Absence AM	
Croix des Vergnes	Saint Yorre	Peu Favorable	Absence AM	
La Merlaude zone 1	Hauterive	Moyennement Favorable	Présence AM	2
Le Béron	Charmeil	Peu Favorable	Absence AM	
Les Carrés	Saint Rémy en Rollat	Favorable	Absence AM	1
Gerbe	Saint Rémy en Rollat	Peu Favorable	Absence AM	
Redan zone 1	Créchy	Peu Favorable	Absence AM	
Redan zone 2	Créchy	Moyennement Favorable	Présence AM	4
Redan zone 3	Créchy	Moyennement Favorable	Présence AM	1
Redan zone 4	Créchy	Favorable	Présence AM	1
La Bêche	Varennes-sur-Allier	Moyennement Favorable	Présence AM	4
Cayenne zone 1	Billy	Favorable	Présence AM	3
Cayenne zone 2	Billy	Moyennement Favorable	Présence AM	1
Cordeboeuf zone 1	Paray sous Briailles	Moyennement Favorable	Absence AM	
Cordeboeuf zone 2	Paray sous Briailles	Peu Favorable	Absence AM	
Marquisat	Paray sous Briailles	Moyennement Favorable	Présence AM	3
Valençon	Varennes-sur-Allier	Moyennement Favorable	Présence AM	4
Pont de Chazeuil zone 1	Paray sous Briailles	Peu Favorable	Absence AM	

Tableau 1 : Résultat des prospections

Prospecteurs : Aurélie Soissons(CSA) sauf « Les Carré »s et « Cordeboeuf » : Ludovic Tailland (LPO), Magalie Rambourdin (CSA).

3 – ÉVALUATION DU STATUT DE L'AGRION DE MERCURE

Au vu des résultats obtenus, il apparaît que le Val d'Allier Sud abrite peu de milieux réellement favorables à l'Agrion de mercure. De plus, ces derniers correspondent à des linéaires faibles. A noter que les abords du site Val d'Allier Sud, intégrés au site Natura 2000 « Val d'Allier Bourbonnais » issu de la Directive Oiseaux, semblent abriter bien plus de milieux accueillants pour l'espèce.

Cependant, on observe sur le Val d'Allier sud, ou à proximité directe, la présence d'un nombre relativement important de milieux considérés comme « moyennement favorables » qui abritent effectivement l'espèce. Sur ces derniers, elle semble se maintenir puisque quelques individus sont présents mais étant donné la faiblesse apparente des effectifs, il est difficile de les considérer comme de vraies populations viables. En effet, pour exemple, un site réellement favorable appartenant à la Direction Interrégionale des Routes et situé en bordure du site Natura 2000 à Avermes (03) abritait en 2009, seulement 2 ans après sa création, plus d'une centaine d'individus.

En excluant une éventuelle dérive larvaire qui n'a jamais été prouvé mais comme les zones éventuellement favorables sont en amont avec les crus on ne sais jamais

Deux hypothèses paraissent possibles pour expliquer la présence de l'Agrion de mercure sur le Val d'Allier en de multiples zones mais toujours en faibles quantités :

- la présence de populations de taille très faible (peut être relictuelles) qui se reproduisent sur les sites malgré, dans la majorité des cas, un habitat non entièrement favorable aux larves : en effet, les zones qualifiées de moyennement favorables ont en commun la présence d'un milieu tout à fait satisfaisant si ce n'est le manque de végétation aquatique enracinée, indispensable à la vie aquatique de la larve. Dans ce cas, quelques micro zones où cette végétation est présente pourraient suffire à la reproduction d'un faible nombre d'individus. Les populations dans ce cas sembleraient donc extrêmement fragiles.
- la présence d'individus de passage, à la recherche de nouveaux sites, provenant de populations plus importantes situées à l'amont des ruisseaux.

Malgré certaines incertitudes, il apparaît dès aujourd'hui que l'on peut considérer l'état de conservation de l'Agrion de mercure sur le site Val d'Allier Sud comme plutôt défavorable, soit parce que le site n'est utilisé que comme site de transit par des populations sources situées en amont des ruisseaux, soit parce qu'il abrite des populations indépendantes, probablement relictuelles, en très mauvais état (ce statut pourra être considéré comme d'autant plus préoccupant s'il s'agit de cette deuxième hypothèse).

Plusieurs facteurs vont plutôt dans le sens de cette dernière hypothèse :

- lors des suivis réalisés en 2000 pour le DOCOB, sur les 3 ruisseaux où l'espèce avait été inventoriées (Les Carrés, le Valençon, Cordeboeuf), les populations avaient été qualifiées de « importantes avec la présence à la fois de mâles et de femelles ce qui suppose fortement la présence d'une population ». Hors, lors des inventaires de 2009, seuls 4 individus ont pu être inventoriés sur le Valençon en 2h de prospection par beau temps et en période favorable. Sur les sites des Carrés et de Cordeboeuf, où les prospections n'ont pu être réalisées que tardivement par temps moyen, aucune conclusion ne peut être tirée cette année, l'abondance des individus devra être vérifiée en 2010.

- Les capacités de dispersion des adultes de l'espèce, bien étudiées en Angleterre sont connues pour être très limitées : inexistantes en l'absence de corridor, rarement plus de 500 m et exceptionnellement plus d'un kilomètre lorsqu'il existe un corridor (pour exemple, étude de Thompson et Rouquette, 2007 : 3 sur 8708 individus marqués se sont déplacés à plus d'un kilomètre sur 87 déplacements au total). Le maximum connu pour l'espèce étant de 1,7 km. Cette capacité ne prend cependant pas en compte une éventuelle dispersion larvaire (notamment liée à une crue), celle-ci n'ayant jamais encore été prouvée. Les résultats suivants sont sous réserve de cette dernière.

Afin d'apporter quelques éléments complémentaires, une analyse cartographique a été réalisée. Elle a consisté (cartes 4) à positionner autour de chaque population inventoriée un cerclage de dispersion potentielle de 1 km de rayon, correspondant à la distance maximale à la population source, si elle existe (et s'il existe un corridor de dispersion).

- Complexe Le Valençon – la Bêche : ces deux sites sont potentiellement connectés entre eux car ils sont situés à environ 1 kilomètre l'un de l'autre et sont reliés par un continuum écologique aquatique (ruisseau et boire). Ce complexe est entouré de culture et de zones urbaines, il n'existe à priori pas d'habitat favorable à moins d'un kilomètre et même bien au delà.
- Complexe Marquisat – Cordeboeuf : les deux ruisselets concernés par les sites sont issus de la séparation, en arrivant vers l'Allier, d'un même ruisseau : l'Andelot. Celui-ci montre des zones qui pourraient apparaître plutôt favorables (passage principalement par des prairies avec quelques zones bien ensoleillées) à l'espèce dans les cercles de 1 km de rayon, voir même au-delà. Les individus du complexe forment donc potentiellement une métapopulation avec les individus de l'amont. La présence d'une ou plusieurs autres populations à l'amont ainsi que leurs effectifs reste donc à vérifier.
- Pré redan : sur les photographies aériennes, le Redan constitue la seule zone d'eau courante dans un rayon de un kilomètre autour des individus inventoriés. Il ne constitue une zone potentiellement favorable que sur le site de Pré Redan car il est en amont entièrement ombragé. La population de Pré redan apparaît donc isolée.
- Cayenne : présence dans le cerclage de 3 zones d'eau courante, connectés à la population inventoriée : deux drains et un ruisselet très ombragé coulant dans un bras mort ancien. Les deux drains peuvent abriter, selon leur végétation, de petites zones potentiellement favorables avec de petites populations. Il peut donc exister, comme pour Marquisat-Cordeboeuf, un fonctionnement de métapopulation avec une probabilité faible d'une réelle population source. La présence d'individus le long des drains reste donc à vérifier.
- Les Carrés : quelques petites zones potentiellement favorables en amont du drain le long des deux affluents. Ces zones semblent cependant très restreintes puisque la majeure partie du linéaire des affluents est boisé ou ombragé. La présence d'individus reste cependant à rechercher et cette population n'étant potentiellement pas entièrement isolée.
- La Merlaude : l'amont du ruisseau constitue la seule zone en eau courante connectée à un kilomètre de rayon, celui-ci est entièrement boisé. La population est donc isolée.

Sur les cinq sites ou complexes de sites abritant l'espèce, deux peuvent donc d'ores et déjà être considérés comme isolés (le Valençon et la Bêche - Pré Redan), cela restant à vérifier pour les trois autres.

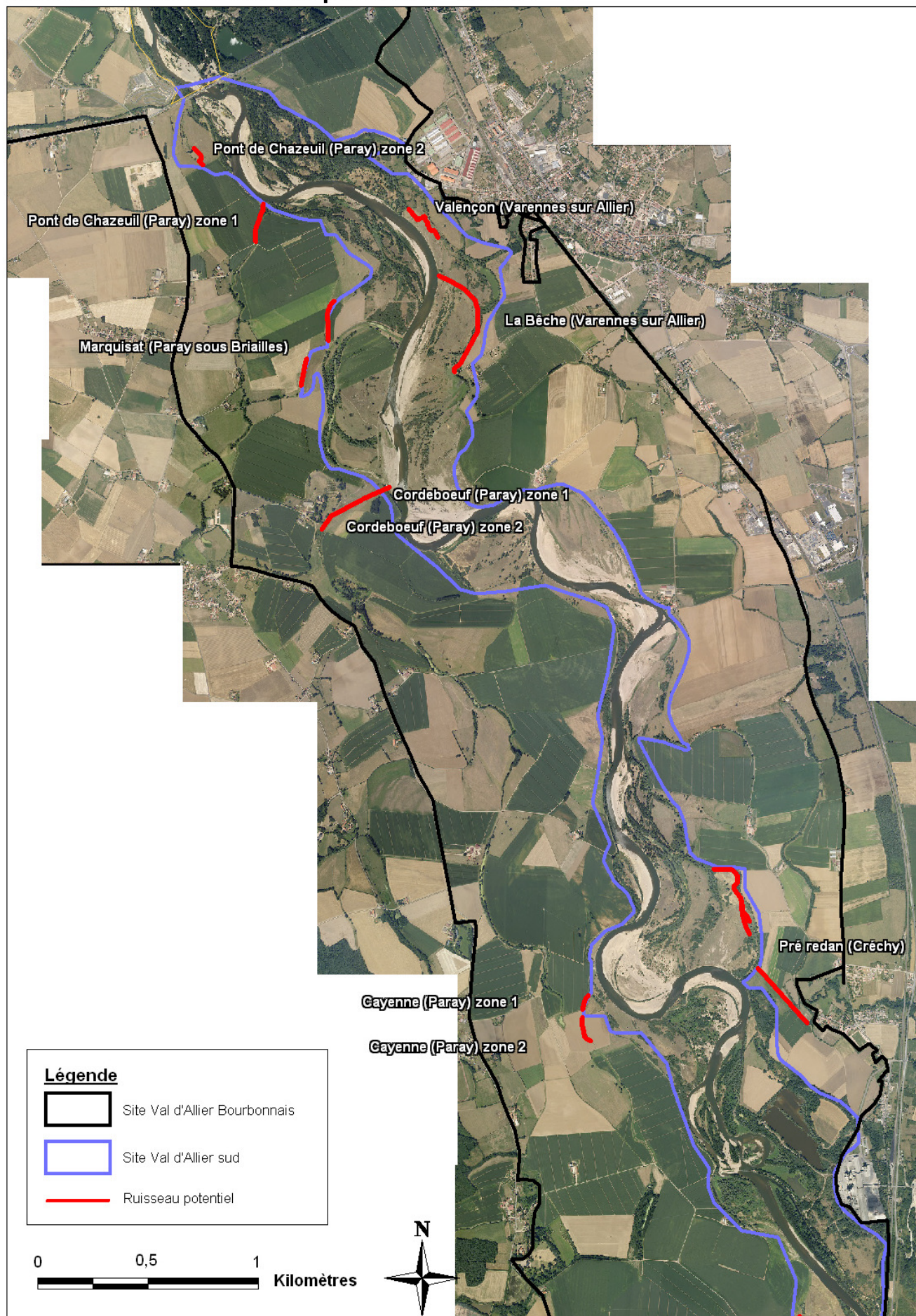
Plusieurs préconisations générales peuvent être apportées, à réadapter pour la suite au contexte de chaque complexe de sites :

- **Amélioration des connaissances :**
 - estimation de l'état de chaque population
 - état des lieux des corridors entre les populations du site et avec les populations extérieures potentielles
- **Gestion en faveur d'une augmentation des populations** du site Natura 2000 Val d'Allier sud (au minimum pour les populations isolées) par création de linéaires favorables.
- **Amélioration des corridors** entre les populations du site Val d'Allier et avec, si elles existent, les populations potentiellement connectées situées à l'extérieur
- **création de zones de reproduction favorables** intermédiaires le long des corridors.

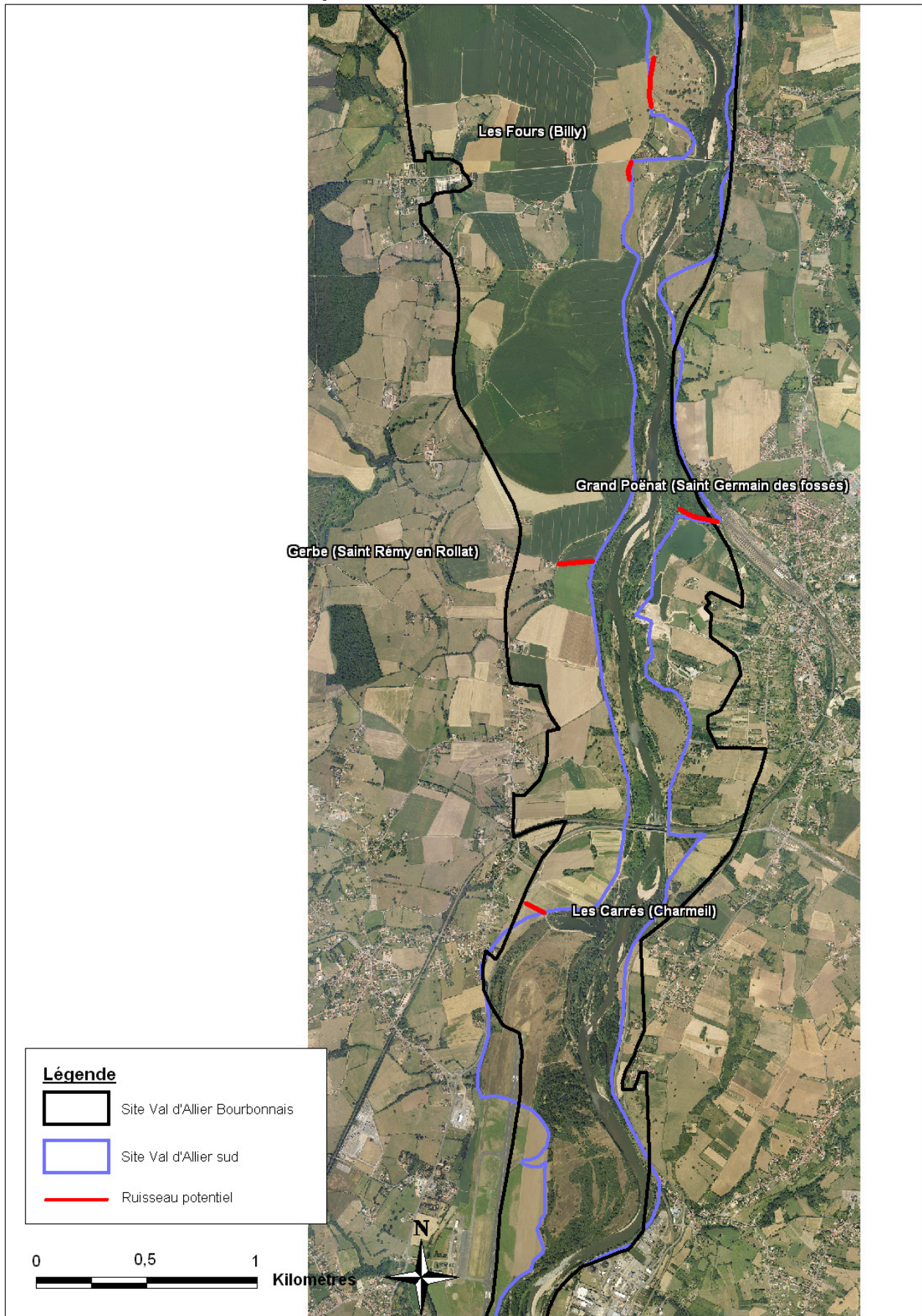
CONCLUSION

L'état de conservation de l'Agrion de mercure apparaît défavorable, au vu de l'étude réalisée, sur le Val d'Allier sud car une partie au moins des populations est très isolée et les effectifs semblent très faibles (avec pour certains sites notamment le Valençon le soupçon d'une diminution importante ces dernières années). Ce statut est d'autant plus défavorable au sud de Vichy où seule une population avec très peu d'individus subsiste.

Localisation des ruisseaux potentiels - Carte 1 - 1

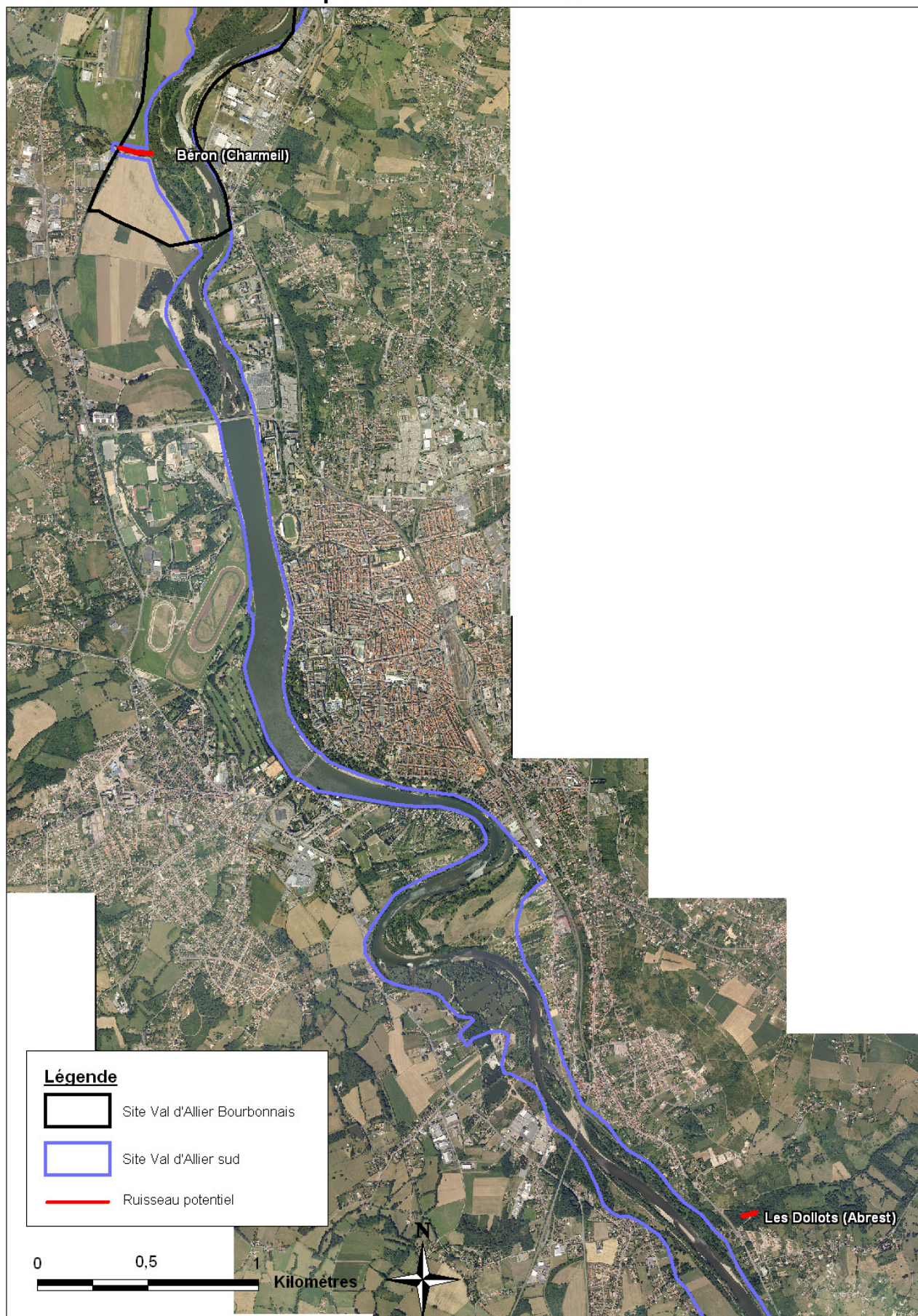


Localisation des ruisseaux potentiels - Carte 1 - 2

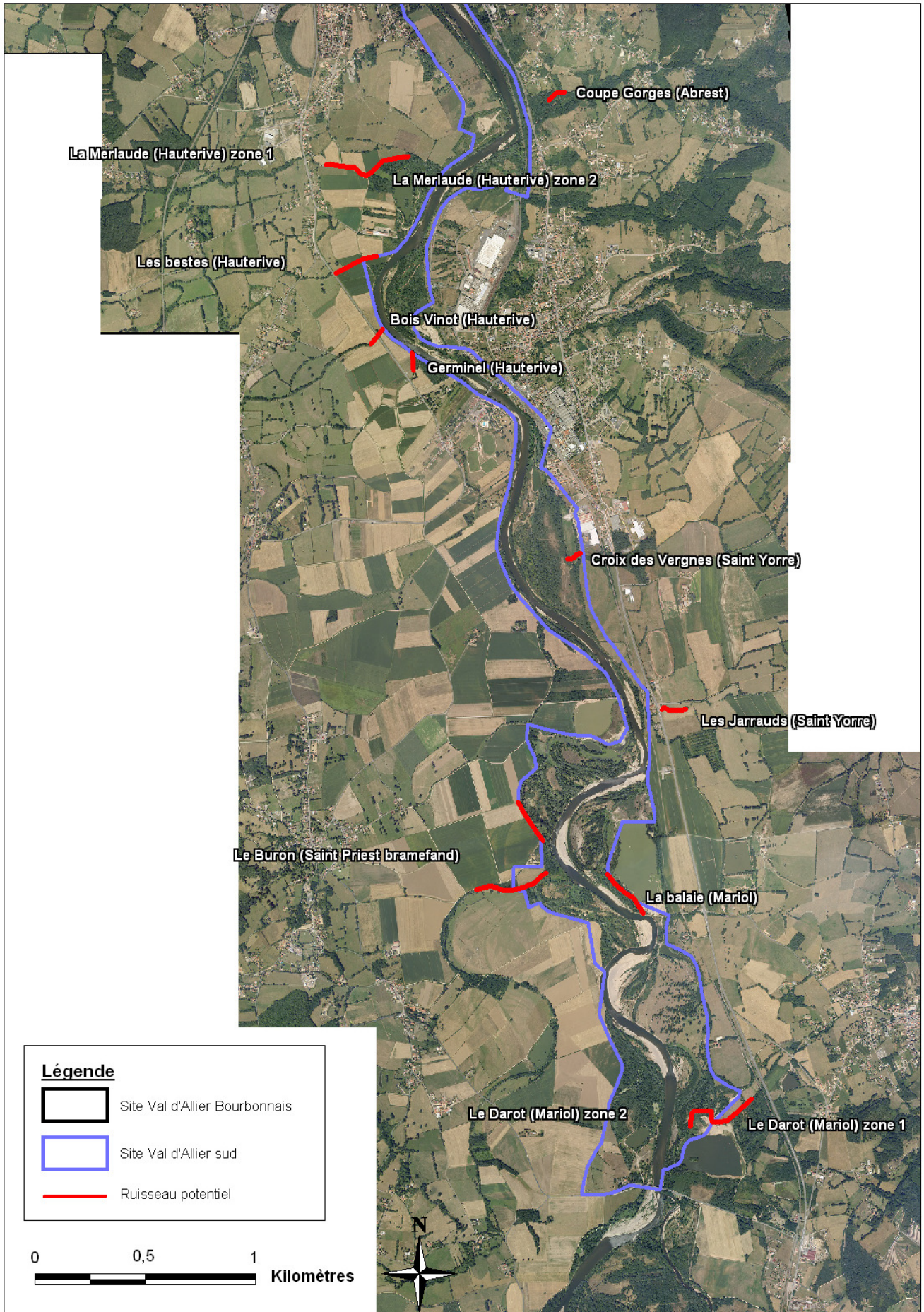


Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agriçon de mercure (Coenagriçon mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

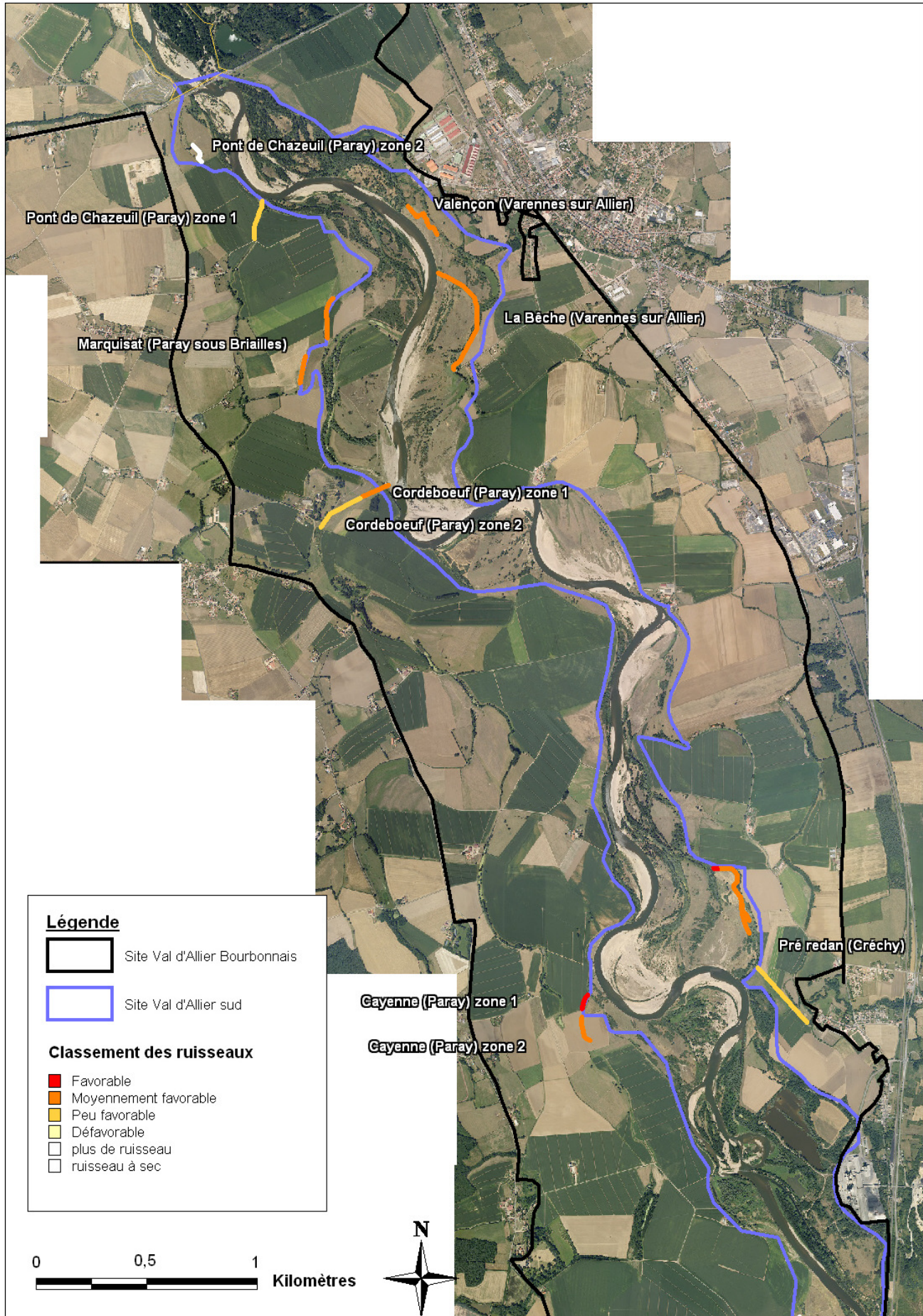
Localisation des ruisseaux potentiels - Carte 1 - 3



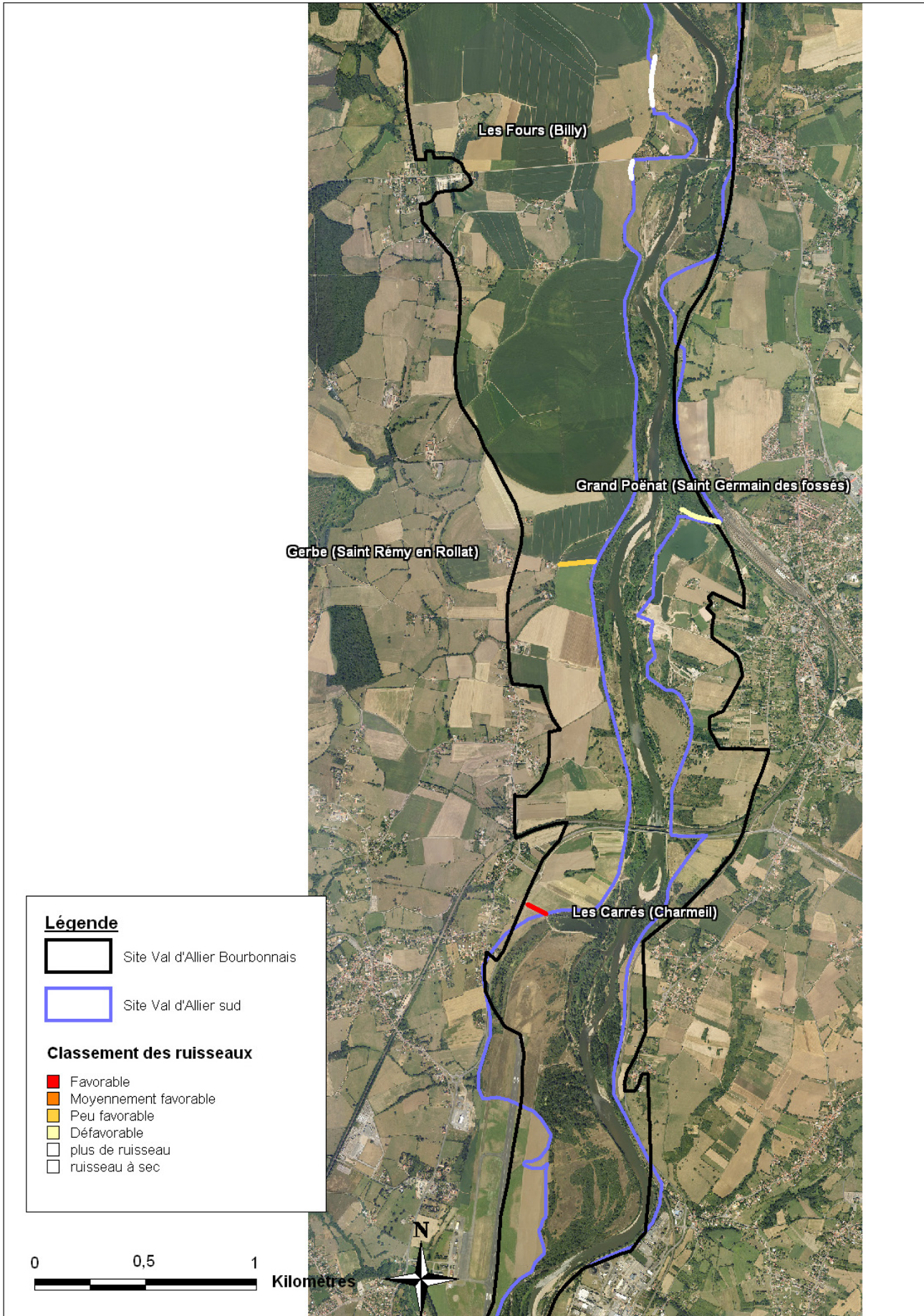
Localisation des ruisseaux potentiels - Carte 1 - 4



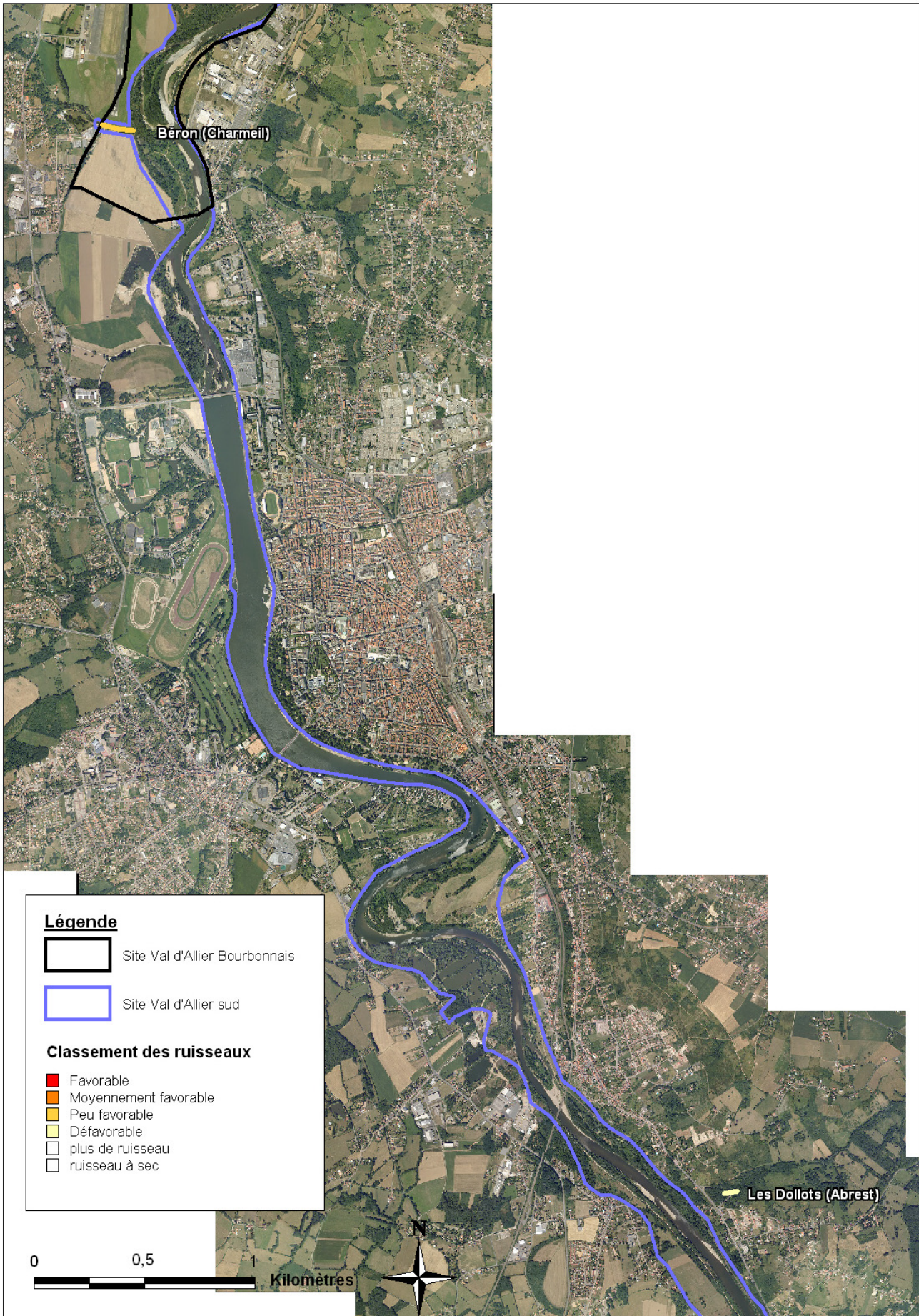
Favorabilité des ruisseaux potentiels - Carte 2 - 1



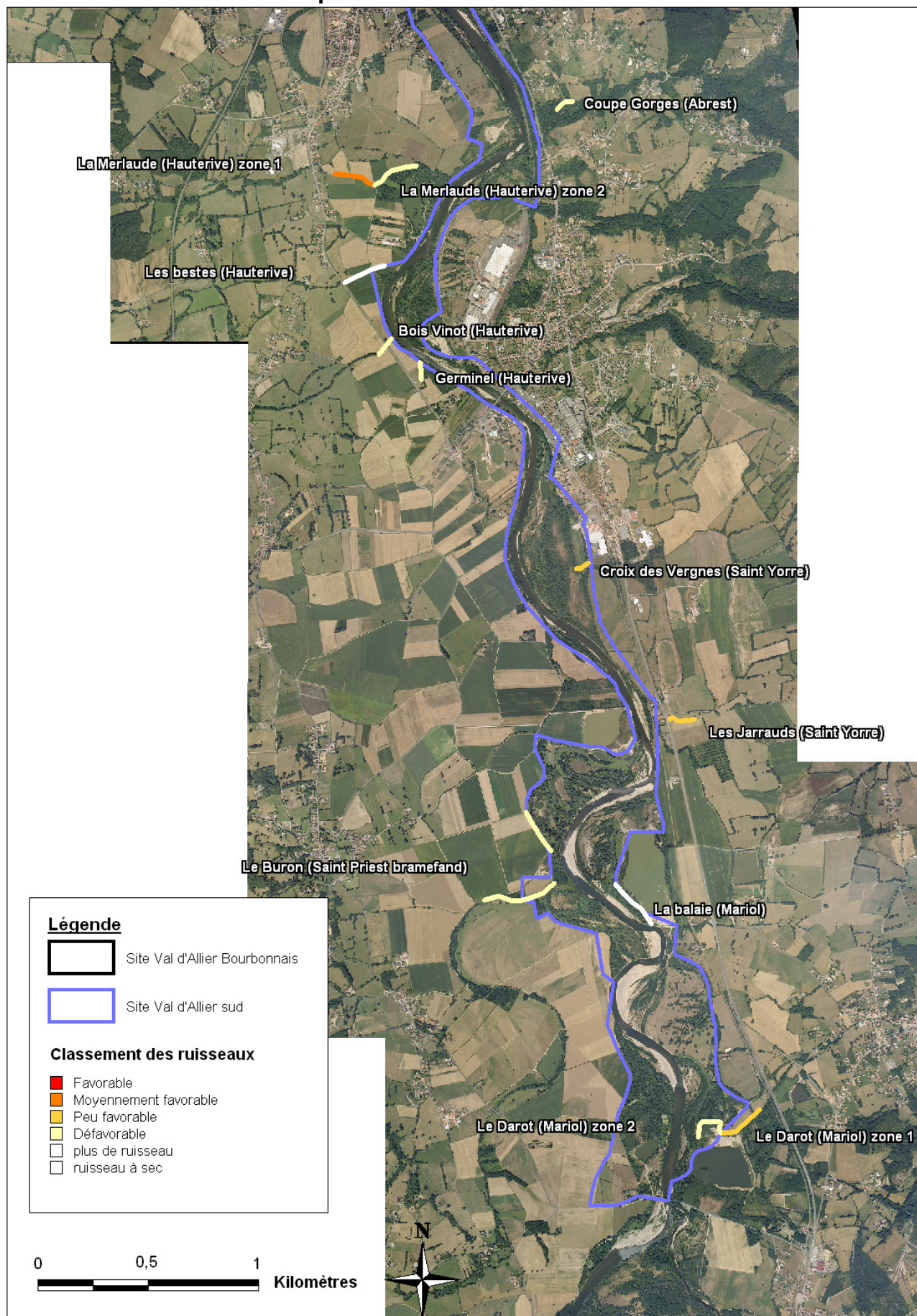
Favorabilité des ruisseaux potentiels - Carte 2 - 2



Favorabilité des ruisseaux potentiels - Carte 2 - 3

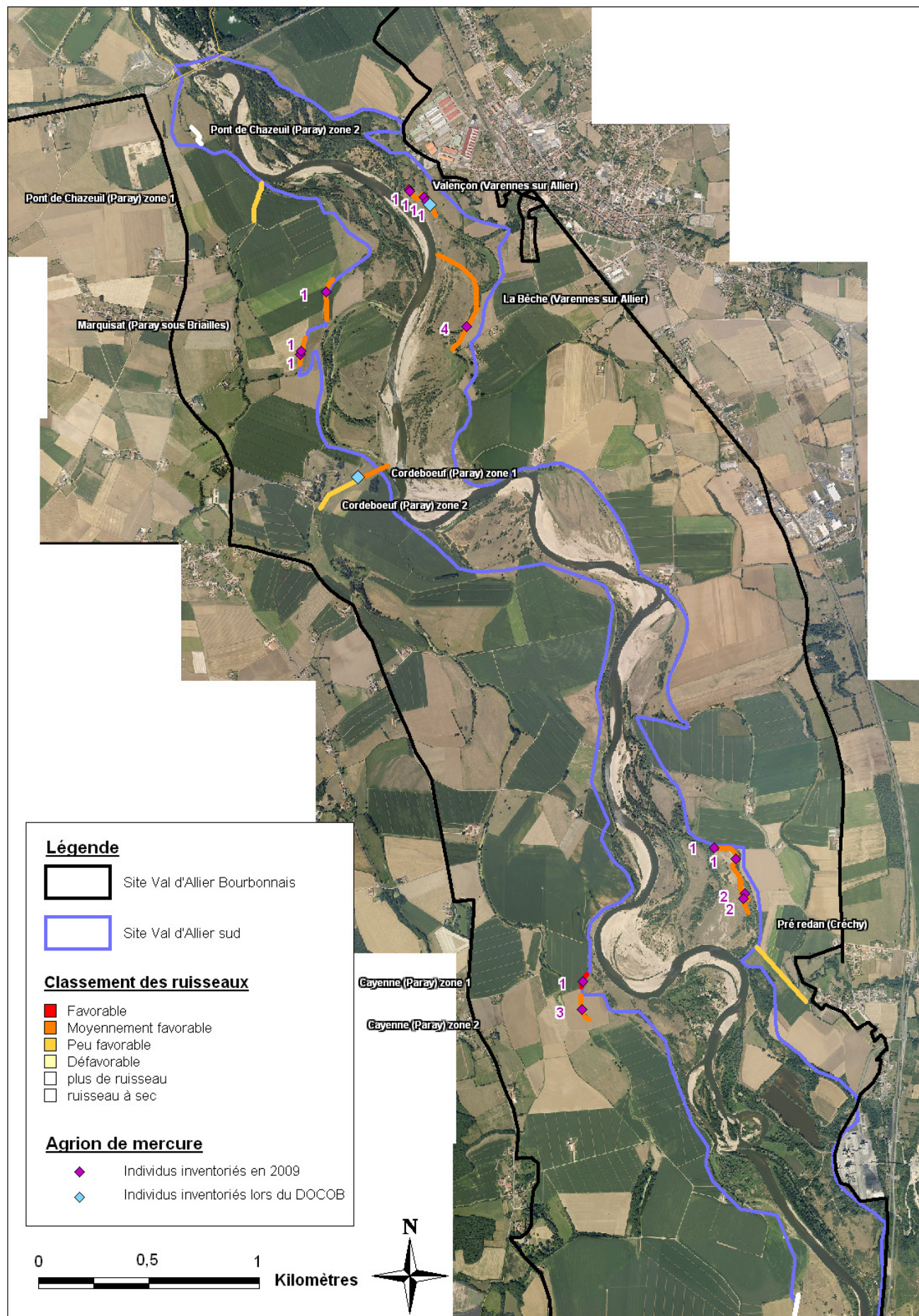


Favorabilité des ruisseaux potentiels - Carte 2 - 4



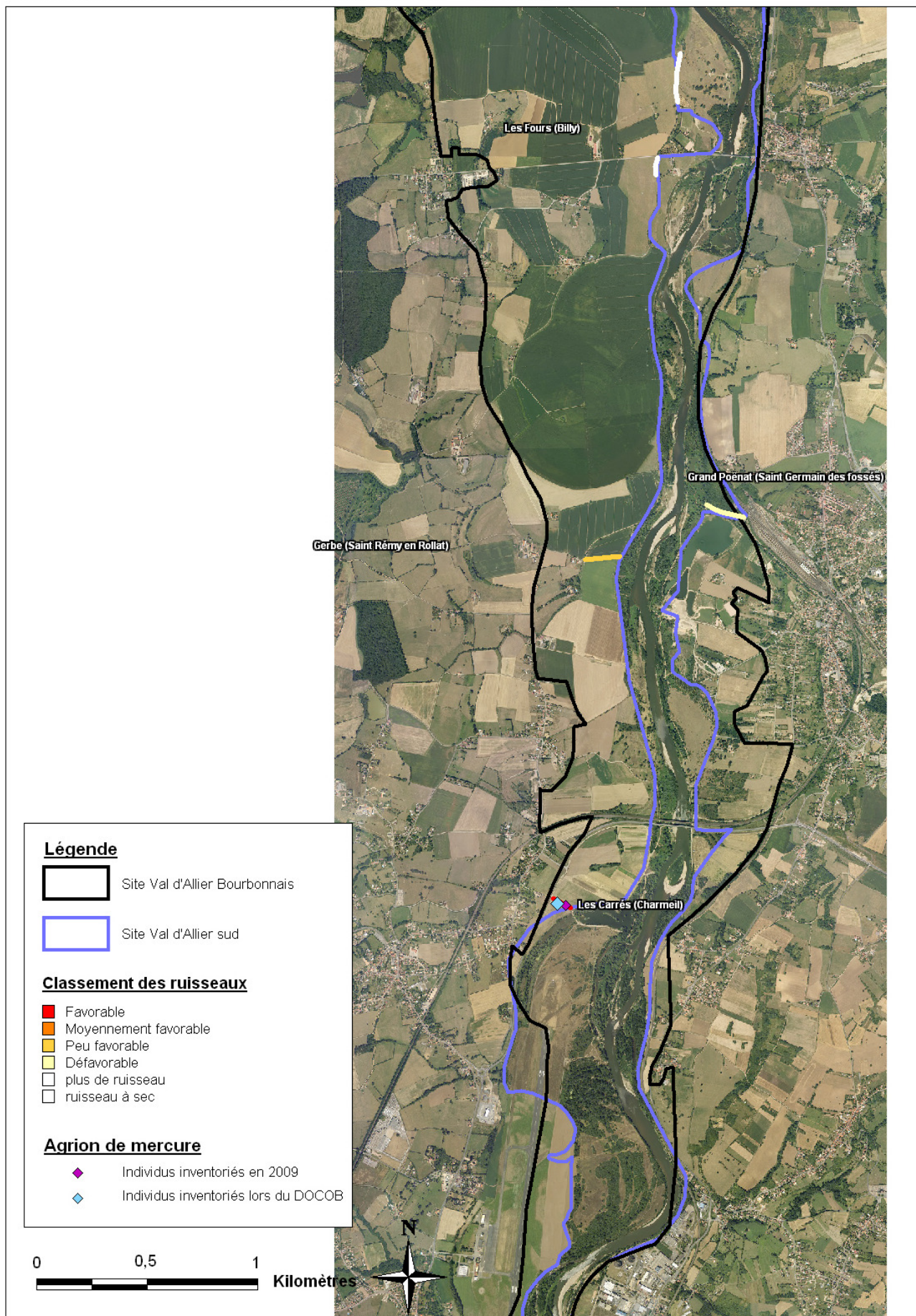
Diren centre, stiel 2005

Localisation des individus inventoriés - Carte 3 - 1

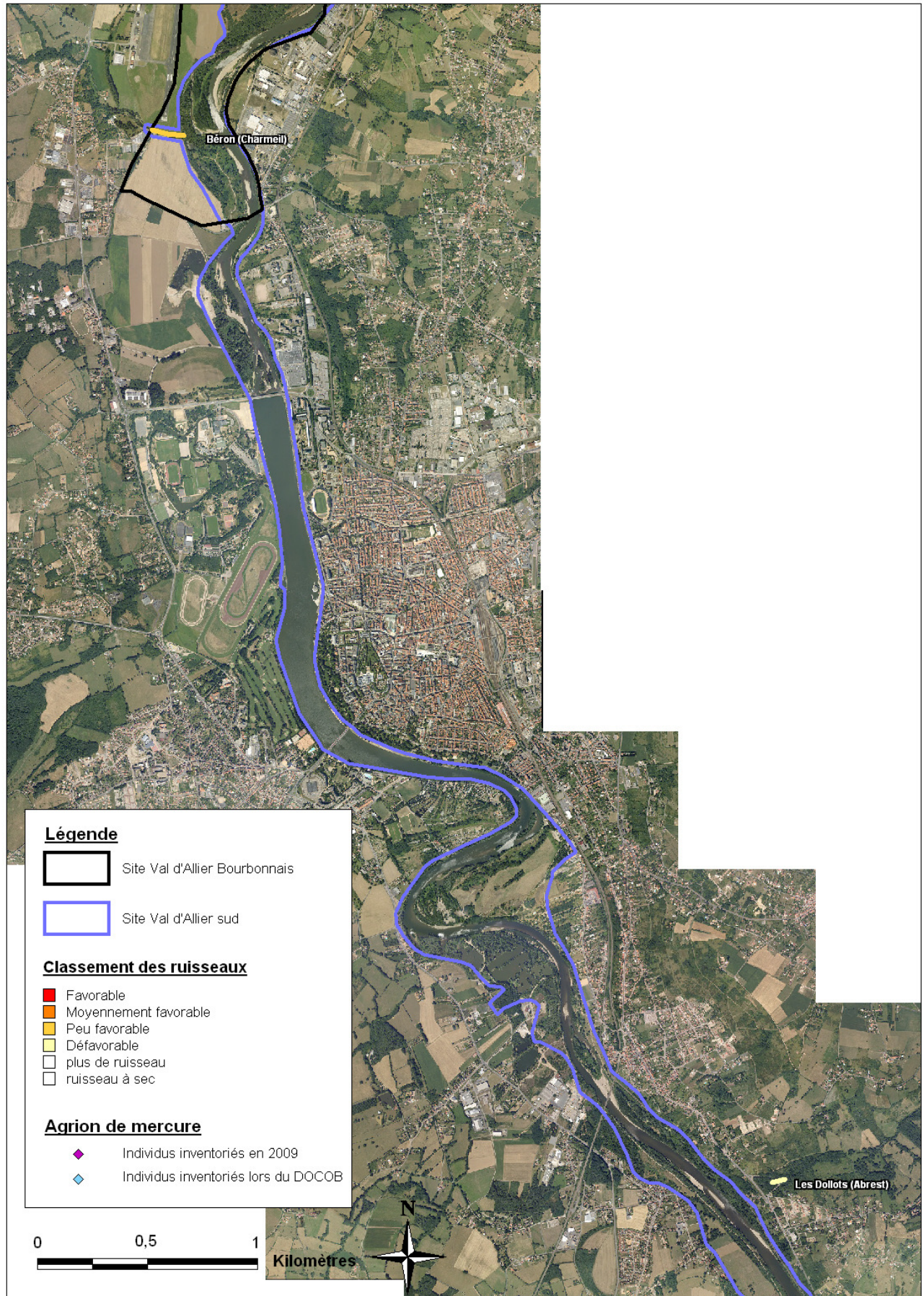


Diren centre, siel 2005

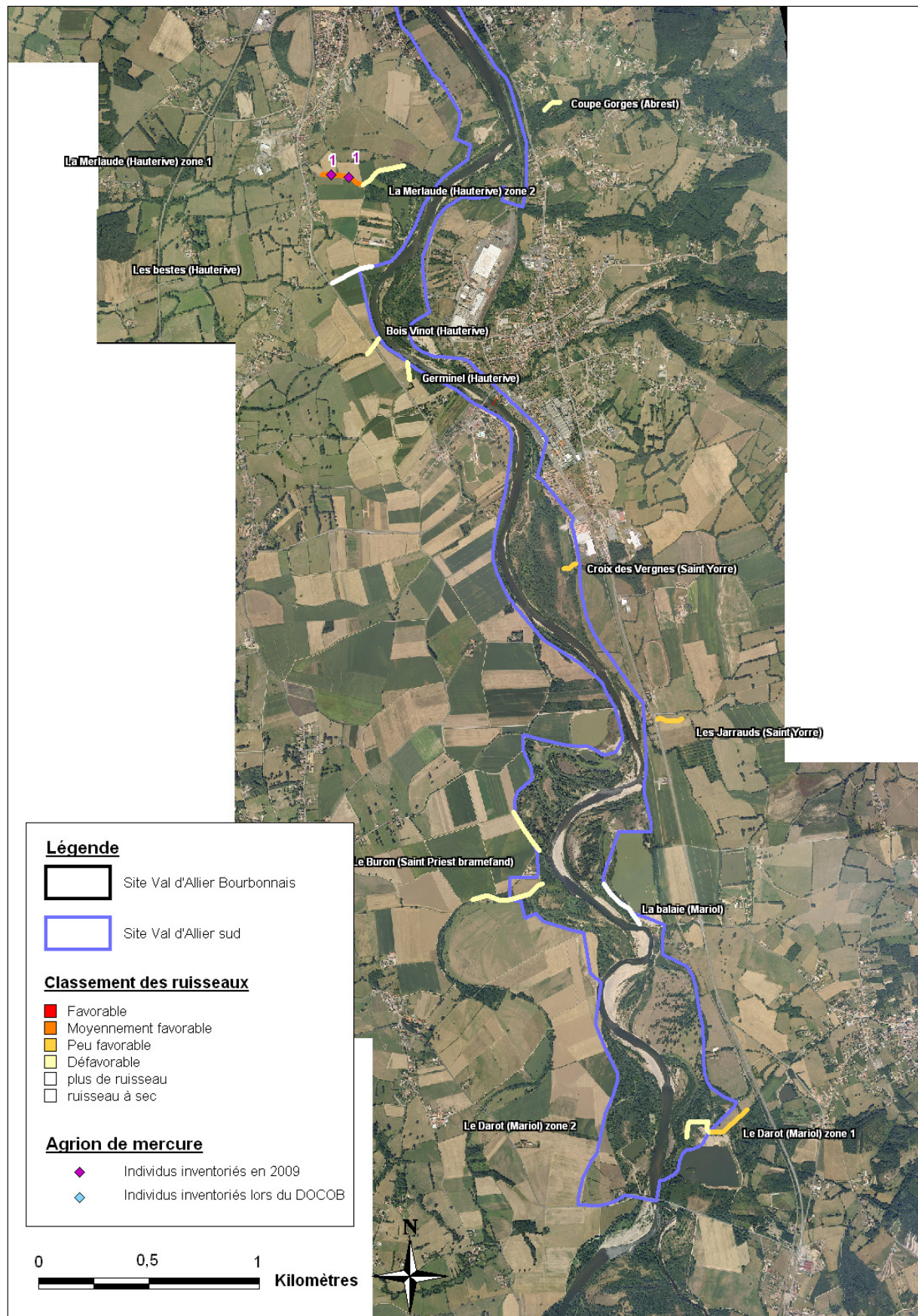
Localisation des individus inventoriés - Carte 3 - 2



Localisation des individus inventoriés - Carte 3 - 3

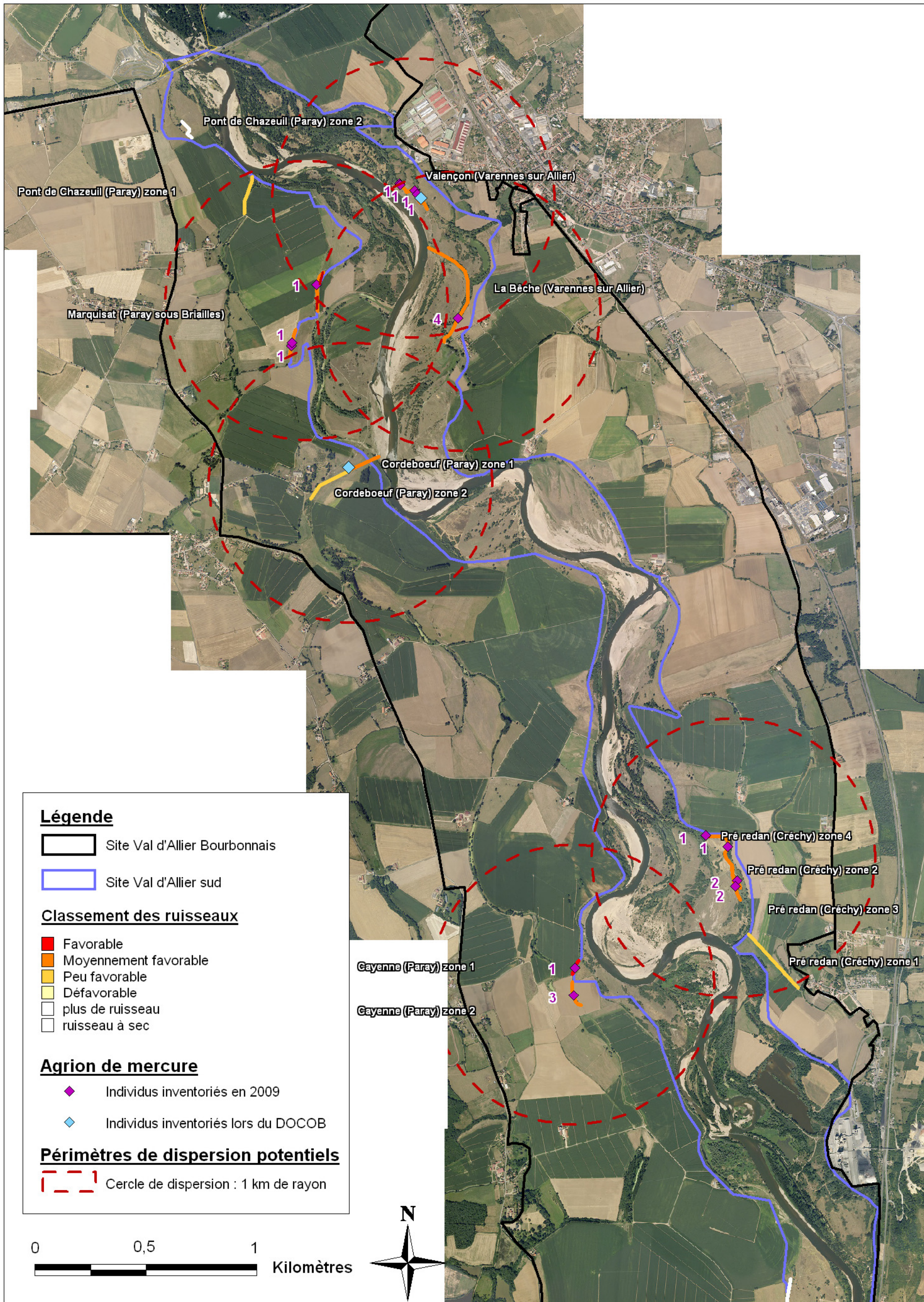


Localisation des individus inventoriés - Carte 3 - 4



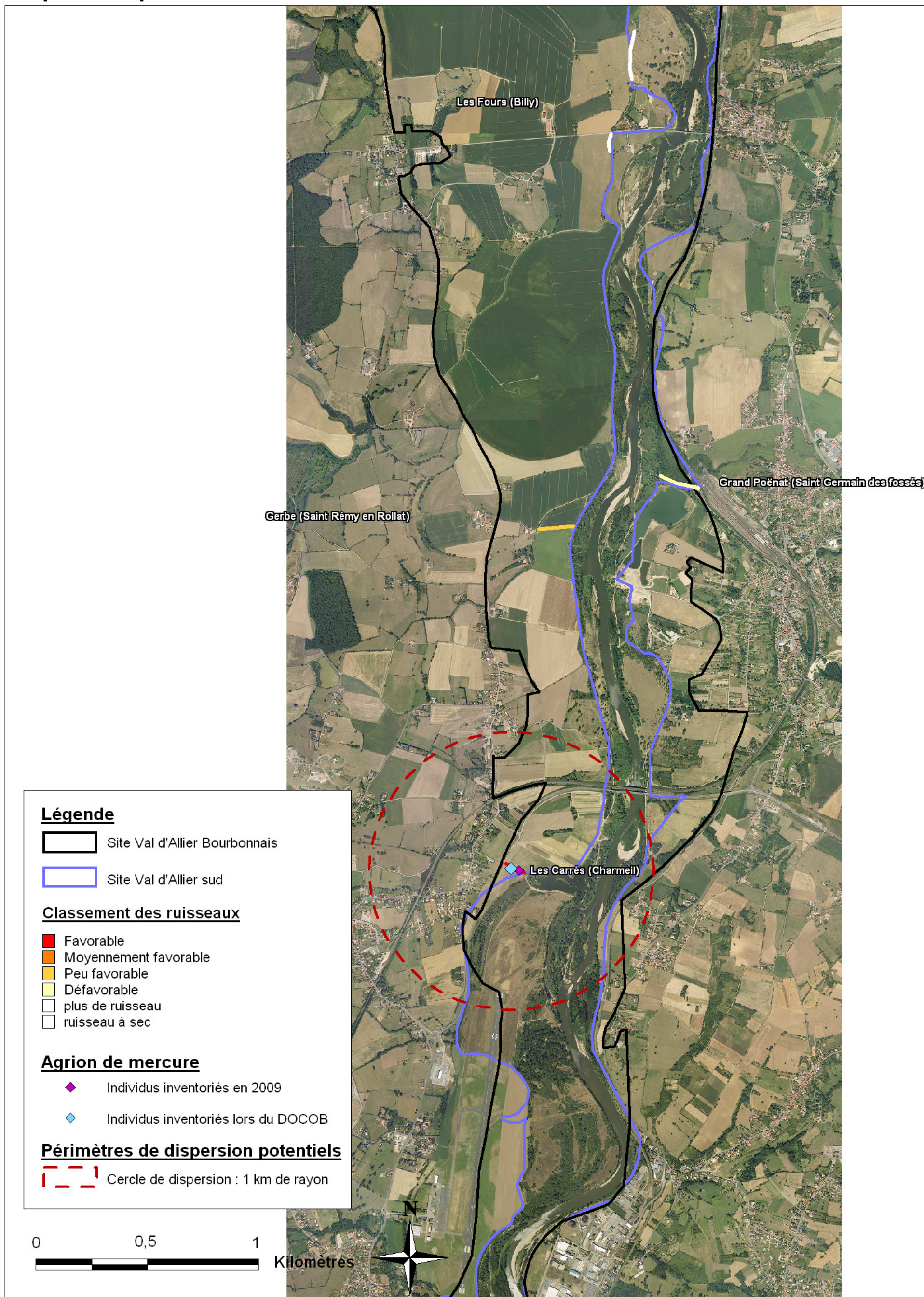
Dircon centre, siciel 2005

Dispersion potentielle des individus inventoriés - Carte 4 - 1

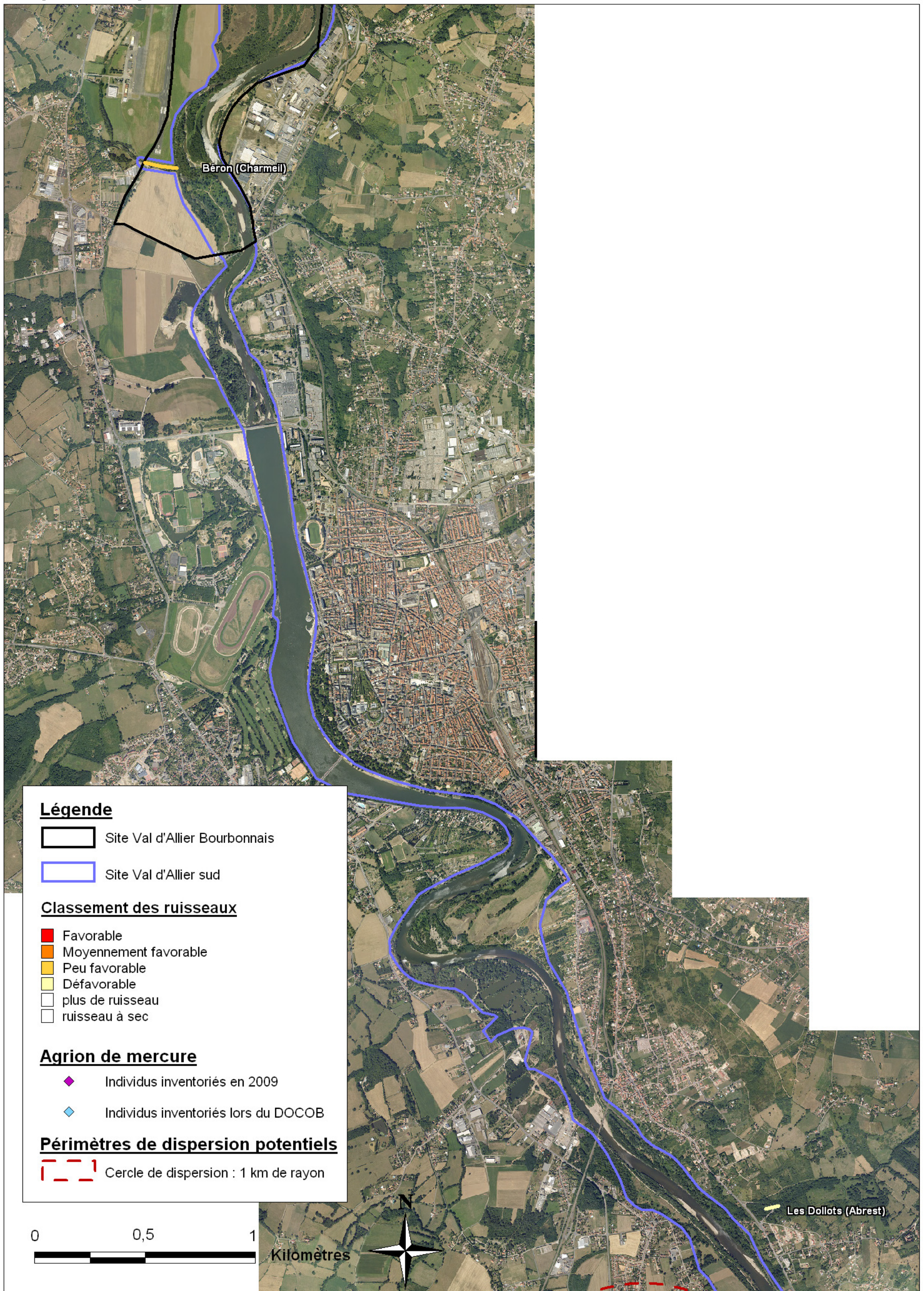


Diren centre, sici 2005

Dispersion potentielle des individus inventoriés - Carte 4 - 2

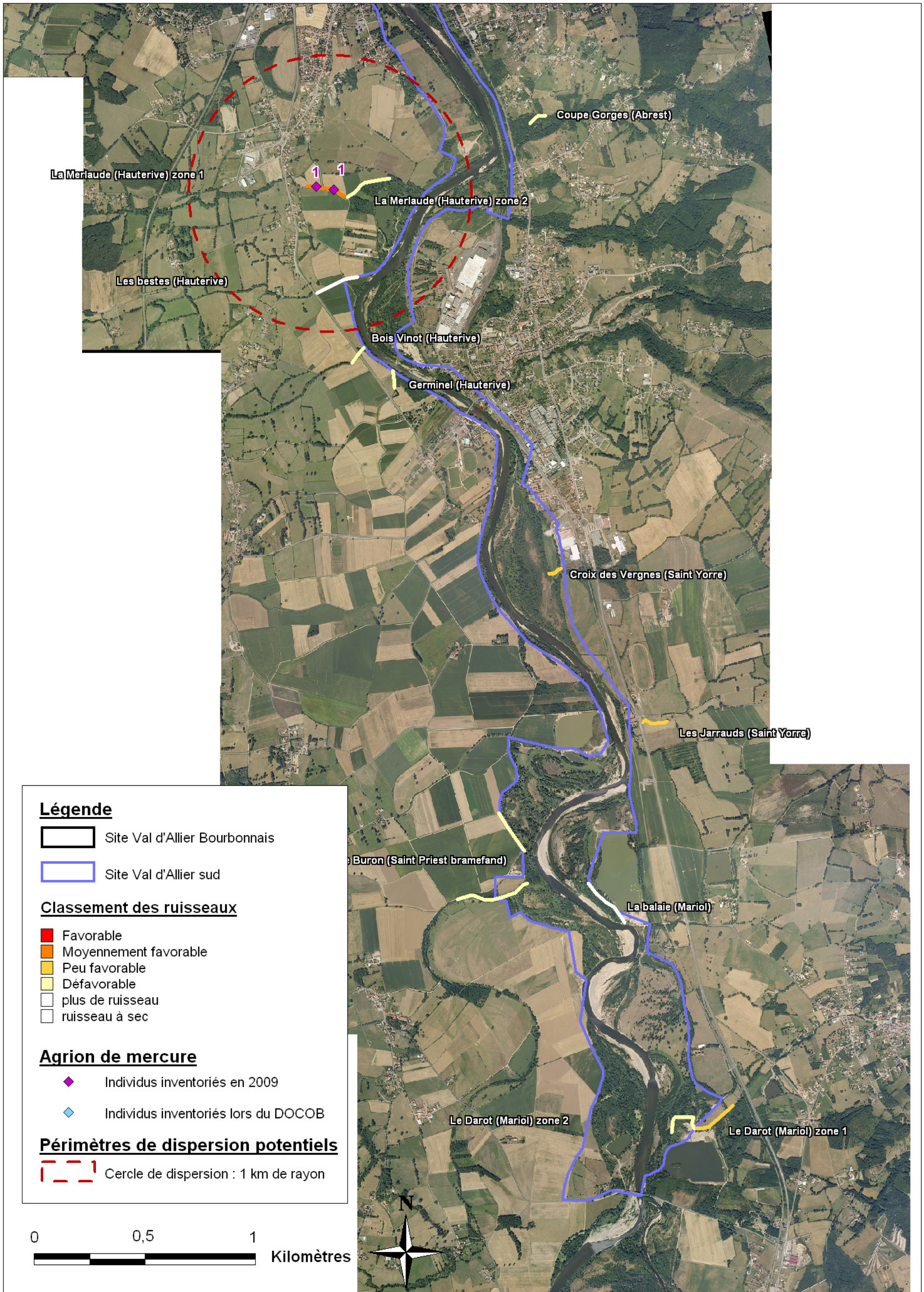


Dispersion potentielle des individus inventoriés - Carte 4 - 3



Diren centre, siciel 2005

Dispersion potentielle des individus inventoriés - Carte 4 - 4



BIBLIOGRAPHIE

Mosaïque environnement, 2001. Document d'Objectifs Natura 2000 Val d'Allier sud, site FR 830 1016, Atlas cartographique, DIREN Auvergne, Préfecture de l'Allier.

ROUQUETTE R. J., THOMPSON J. D., 2007. Patterns of movement and dispersal in an endangered damselfly and the conséquence for it management, journal of applied ecology

FRAT J., 2001, Etude des odonates – Projet de contournement de Varennes sur Allier, Conservatoire des Sites de l'Allier.

ANNEXE

- FICHES SITES -

LE DAROT

DESCRIPTION :

Commune : Mariol

Ruisseau d'environ 80 cm de largeur situé pour partie en prairie et pour partie en sous bois.

- Dans la prairie (zone 1), il est assez encaissé (80 cm en moyenne sous le niveau du pré) et ombragé sous le feuillage de la ripisylve excepté une petite zone. Il est exclu de la prairie par une clôture.
- Dans le sous bois, le ruisseau n'est plus ensoleillé, il se jette rapidement dans un bras mort.

POTENTIALITES :

Zone 1 :

Ensoleillement : peu

Milieu physique : anciennement recadré ?

Profondeur eau : faible

Végétation enracinée : peu

Potentialité → Peu Favorable

Zone 2 :

Ensoleillement : non

Milieu physique : naturel

Profondeur eau : faible

Végétation enracinée : non

Potentialité →

Défavorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Recherche de l'Agrion de mercure réalisée sur la zone 1 dans la prairie en bordure du ruisseau pendant une heure environ, pas de recherche réalisée en sous bois.

Durée de prospection : 1h

Résultat : aucun individu trouvé

Comparaison DOCOB : Cette zone avait également été prospectée sans qu'aucun individu n'ait été trouvé.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	oui	oui
Prospecté	oui	oui



PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Zone 1 : Mise en lumière, développement de zone de faibles profondeur ensoleillées à courant modéré pour le développement d'une végétation enracinée.

Zone 2 : Aucune préconisation, le milieu ne correspond pas du tout à l'habitat de l'Agrion de mercure.

LA BALAIE

DESCRIPTION :

Commune : Mariol

Le ruisseau n'existe plus.

POTENTIALITES :

VISITE, PROSPECTIONS :

La zone a entièrement été visitée sans trouver le ruisseau qui a, à priori, disparu dans la gravière.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	non	oui
Prospecté		non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

LE BURON

DESCRIPTION :

Commune : Saint Priest Bramefand

Le ruisseau évolue en zone entièrement boisée puis dans un bras mort

POTENTIALITES :

Le Buron :

Ensoleillement : non

Milieu physique : bras mort

Profondeur eau : moyenne

Végétation enracinée : non

Potentialité → Défavorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Le site a été visité à la recherche d'habitats potentiellement favorables qui n'ont pas été trouvés.

Durée de prospection : pas de prospection

Résultat : pas de prospection

Comparaison DOCOB : Cette zone avait été identifiée comme potentielle sans être visitée ni prospectée.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	non
Présence Agrion	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuiale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Aucune préconisation, le milieu ne correspond pas du tout à l'habitat de l'Agrion de mercure.

LES JARRAUDS

DESCRIPTION :

Commune : Saint Yorre

Une partie du ruisseau est entièrement boisée. La deuxième partie serpente dans une prairie puis passe en zone boisée et urbanisée avant de se jeter dans l'Allier. La zone située en prairie est très ombragée mais quelques petits secteurs sont ouverts avec de la végétation, en particulier les sites de traversées des vaches.

POTENTIALITES :

Zone 1 :

Ensoleillement : peu

Milieu physique : naturel

Profondeur eau : faible

Végétation enracinée : peu

Potentialité → Peu Favorable

Zone 2 :

Ensoleillement : non

Milieu physique : naturel

Profondeur eau : faible

Végétation enracinée : non

Potentialité → Défavorable

VISITE, PROSPECTIONS :

La zone 2 a été visitée sans réaliser de prospection étant donné que le milieu peut être considéré comme défavorable à l'Agrion de mercure. La zone 1 a été prospectée : recherche d'individus dans la prairie, recherche du bord et recherche dans le ruisseau au niveau des zones accessibles.

Durée de prospection : 30 mn

Résultat : aucun individu trouvé

Comparaison DOCOB : Cette zone n'avait pas été identifiée dans le DOCOB

	2001	2009 Z1	2009 Z2
Identifié	non	oui	oui
Visitée	non	oui	oui
Prospecté	non	oui	non
Présence Agrion	non	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Zone 1 : La remise en lumière de quelques secteurs pourrait permettre le développement de végétation aquatique favorable à l'espèce.

Zone 2 : Aucune préconisation, le milieu ne correspond pas du tout à l'habitat de l'Agrion de mercure.

CROIX DES VERGNES

DESCRIPTION :

Commune : Saint Yorre

Ruisseau coulant en grande partie en zone boisée sauf une petite zone située juste au sud de l'usine d'embouteillage. Sur cette zone, le ruisseau traverse une prairie – pelouse sèche à *Stachys recta* et coule au milieu d'une mégaphorbiaie à orties et baldingères. Le ruisseau est assez enfoncé, environ 80 cm sous la surface du sol, sensation renforcée par la hauteur de la végétation qui atteint largement les 1 m par endroits. Même si cette végétation rivulaire est entièrement herbacée, sa hauteur et sa densité provoquent un ombrage assez important du ruisseau, de plus, la végétation aquatique enracinée est quasi inexistante.

POTENTIALITES :

Croix des Vergnes :

Ensoleillement : Moyen

Milieu physique : Anciennement recadré ?

Profondeur eau : faible (30-50 cm)

Végétation enracinée : peu

Potentialité → Peu favorable

VISITE, PROSPECTIONS :

La zone ouverte a été entièrement prospectée avec recherche d'individus des rives puis en remontant dans le cours du ruisseau.

Durée de prospection : 30 mn

Résultat : aucun individu trouvé

Comparaison DOCOB : Cette zone n'avait pas été identifiée dans le DOCOB

	2001	2009
Identifié	non	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	oui
Présence Agrion	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Remise en lumière du ruisseau en remodelant les berges en pentes plus douces pour compenser son enfoncement.

GERMINEL

DESCRIPTION :

Commune : Hauterive

Ruisseau ressemblant plutôt à un drain, situé en bordure de culture, très ombragé et avec très peu d'eau.

POTENTIALITES :

Germinel :

Ensoleillement : non

Milieu physique : recadré

Profondeur eau : 10 cm

Végétation enracinée : non

Potentialité : → Défavorable

VISITE, PROSPECTIONS :

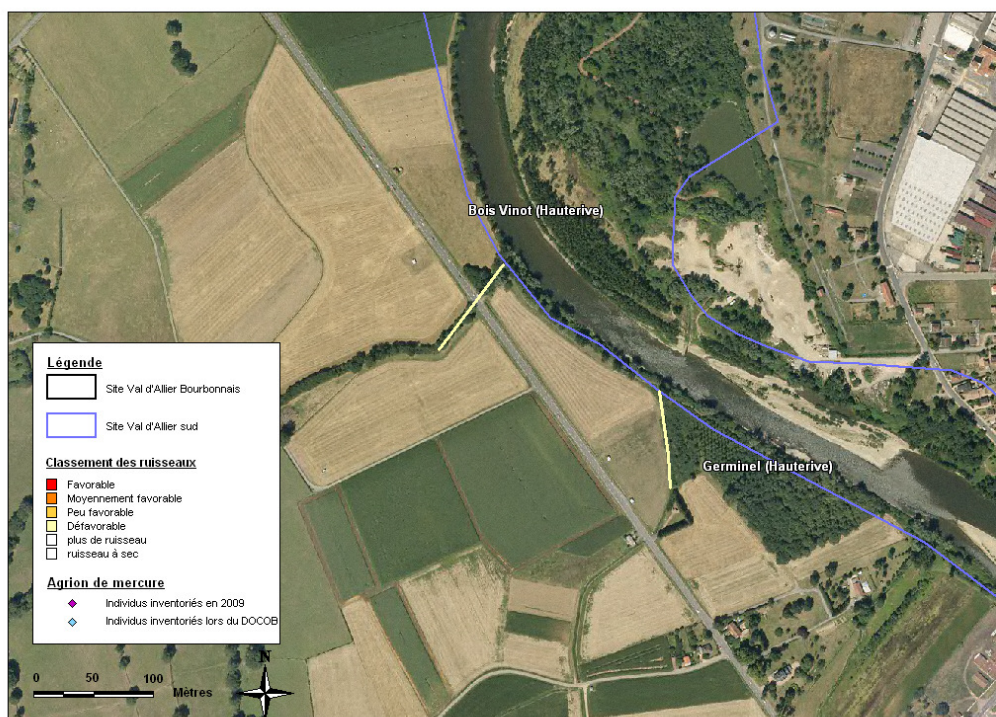
Le site a été visité à la recherche d'habitats potentiellement favorables qui n'ont pas été trouvés.

Durée de prospection : pas de prospection

Résultat : pas de prospection

Comparaison DOCOB : Cette zone n'avait pas été identifiée dans le DOCOB

	2001	2009
Identifié	non	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	non
Présence Agrion	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuiale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Aucune préconisation, le milieu ne correspond pas du tout à l'habitat de l'Agrion de mercure.

BOIS VINOT

DESCRIPTION :

Commune : Hauterive

Ruisseau très enfoncé (1m50 en dessous sol) et entièrement recouvert de végétation arbustive

POTENTIALITES :

Bois Vinot :

Ensoleillement : non

Milieu physique : Anciennement recadré ?

Profondeur eau : faible (30-50 cm)

Végétation enracinée : aucune

Potentialité → Défavorable

VISITE, PROSPECTIONS :

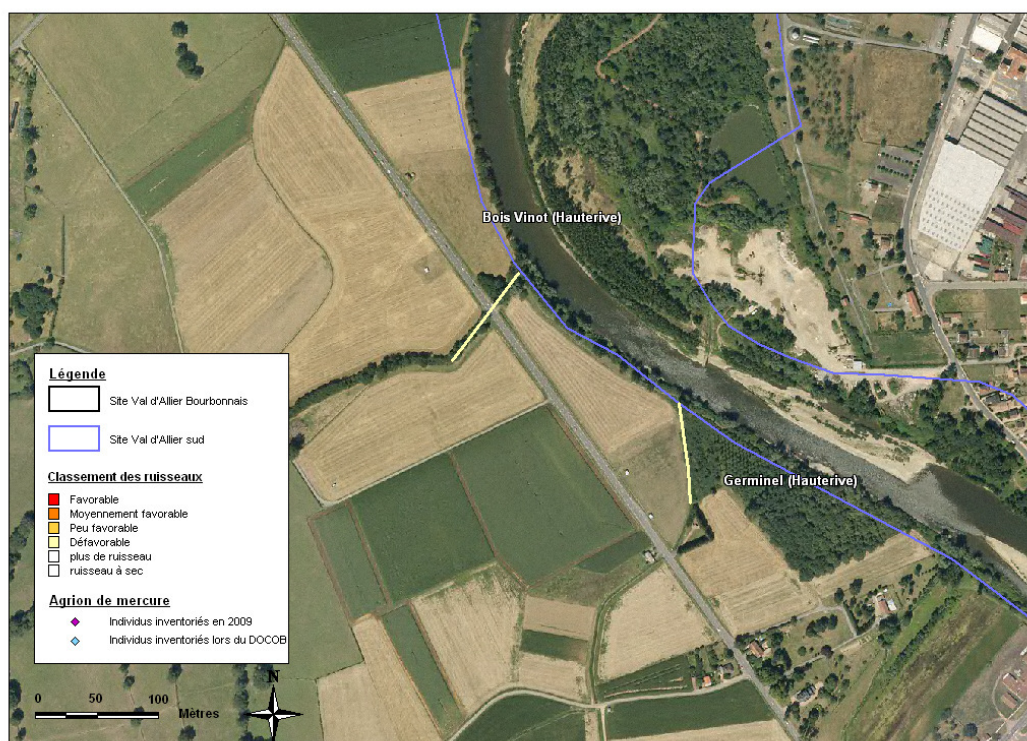
Le site a été visité à la recherche d'habitats potentiellement favorables qui n'ont pas été trouvés.

Durée de prospection : pas de prospection

Résultat : pas de prospection

Comparaison DOCOB : Cette zone n'avait pas été identifiée dans le DOCOB

	2001	2009
Identifié	non	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	non
Présence Agrion	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Aucune préconisation, le milieu ne correspond pas du tout à l'habitat de l'Agrion de mercure.

LES BESTES

DESCRIPTION :

Commune : Hauterive

Ruisseau transformé en drain situé en un pré de fauche et une culture, entouré de bandes enherbées. Entièrement à sec lors des prospections. Ensoleillement important et présence de restes de végétation aquatique.



POTENTIALITES :

Les Bestes :

Ensoleillement : important

Milieu physique : recadré

Profondeur eau : inconnue

Végétation enracinée : à priori oui

Potentialité → Défavorable car à sec mais elle pourrait passer à moyennement favorable voir favorable si il y avait de l'eau.

VISITE, PROSPECTIONS :

Le site a été visité à la recherche d'habitats potentiellement favorables qui n'ont pas été trouvés.

Durée de prospection : pas de prospection

Résultat : pas de prospection

	2001	2009
Identifié	non	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	non
Présence Agrion	non	non

Comparaison DOCOB : Cette zone n'avait pas été identifiée dans le DOCOB



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Assurer la présence d'eau de manière continue tout au long de l'année.

LA MERLAUDE

DESCRIPTION :

Commune : Hauterive

Le ruisseau traverse un certain nombre de cultures et prairies de fauches puis passe en arrivant vers l'Allier en zone entièrement forestière. Au niveau des zones agricoles, le ruisseau est enfoncé (d'environ 1m) dans le sol et probablement anciennement recadré même s'il effectue de très légers méandrages avec quelques petites zones de dépôt de graviers et d'autres plus profondes. Il est bordé d'une végétation herbacée importante de grandes herbes et d'orties mais possède très peu de végétation aquatique.

POTENTIALITES :

Zone 1 :

Ensoleillement : important

Milieu physique : à priori anciennement recadré

Profondeur eau : 30-50 cm

Végétation enracinée : peu

Potentialité → Moyennement favorable

Zone 2 :

Ensoleillement : aucun

Milieu physique : naturel

Profondeur eau : 30-50 cm

Végétation enracinée : non

Potentialité → Défavorable

VISITE, PROSPECTIONS :

La zone 1 a été entièrement prospectée, selon la hauteur d'eau, de la berge ou en descendant dans le cours du ruisseau.

Durée de prospection : 1h30

Résultat : présence Agrion de mercure

Comparaison DOCOB : Lors du DOCOB, seule la zone 2 avait été prospectée sans trouver d'individus

	2001	2009 Z1	2009 Z2
Identifié	oui	oui	oui
Visitée	oui	oui	oui
Prospecté	oui	oui	non
Présence Agrion	non	oui	non



PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Zone 1 : Remise en lumière du ruisseau en remodelant les berges en pentes plus douces pour compenser son enfoncement.

Zone 2 : Aucune préconisation, le milieu ne correspond pas du tout à l'habitat de l'Agrion de mercure.

COUPE GORGE

DESCRIPTION :

Commune : Abrest
Ruisseau entièrement forestier

POTENTIALITES :

Coupe gorge :

Ensoleillement : non
Milieu physique : naturel
Profondeur eau : 30-50 cm
Végétation enracinée : non
Potentialité → Défavorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Le site a été visité à la recherche d'habitats potentiellement favorables qui n'ont pas été trouvés.

Durée de prospection : pas de prospection

Résultat : pas de prospection

Comparaison DOCOB : Cette zone avait été identifiée comme potentielle sans être visitée ni prospectée.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	non
Présence Agrion	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Aucune préconisation, le milieu ne correspond pas du tout à l'habitat de l'Agrion de mercure.

LE BERON

DESCRIPTION :

Commune : Charmeil

Petite rivière assez large (1m environ), enfoncée et assez profonde (80 cm-1m), complètement enrochée sur les deux berges, coulant entre une culture et l'aéroport. Végétation herbacée dense sur les berges principalement composée d'orties, pas de végétation aquatique. Le débit est rapide, l'eau, de couleur marron, semble chargée en particules.

POTENTIALITES :

Le Béron :

Ensoleillement : oui

Milieu physique : recadré et enroché

Profondeur eau : 80 cm-1m

Végétation enracinée : non

Potentialité → Peu favorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Une prospection rapide a été réalisée depuis les berges même si celles-ci sont très peu accessibles.

Durée de prospection : 30 mn

Résultat : aucun individu d'Agrion de mercure trouvé

Comparaison DOCOB : Cette zone avait été identifiée comme potentielle sans être visitée ni prospectée.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	oui
Présence Agrion	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Aucune, le milieu semble bien trop modifié pour accueillir un jour l'espèce.

LES CARRÉS

DESCRIPTION :

Commune : Saint Rémy en Rollat

Ruisseau recadré à courant lent, recouvert de végétation sur tout le linéaire et notamment de végétation aquatique sur la partie la plus en aval. Présence d'un seuil au niveau du pont.

POTENTIALITES :

Les Carrés :

Ensoleillement : oui

Milieu physique : recadré

Profondeur eau : 20 cm

Végétation enracinée : oui

Potentialité → Favorable

VISITE, PROSPECTIONS :

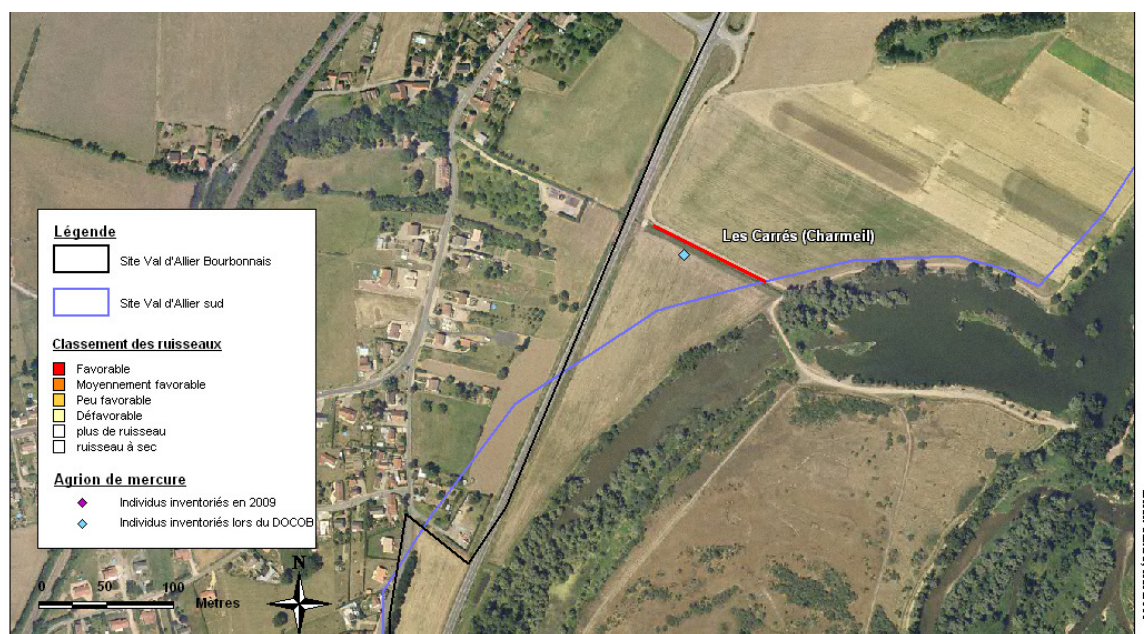
Une prospection a été réalisée par la LPO (Ludovic Tailland) dans le cadre du suivi odonotologique de la boire des carrés (site ENS géré par la LPO). Celle-ci s'est déroulée tardivement (07/07/2009)

Durée de prospection : 30 minutes

Résultat : aucun individu d'Agrion de mercure trouvé

Comparaison DOCOB : Cette zone avait été identifiée comme potentielle et prospectée lors du DOCOB. L'Agrion de mercure avait été identifié.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	oui	oui
Prospecté	oui	oui
Présence Agrion	oui	oui



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Vérifier la taille approximative de la population en 2010 étant donné qu'un seul individu a été trouvé (période de prospection peu favorable) alors qu'une population importante était présente en 2000.

GERBE

DESCRIPTION :

Commune : Saint Rémy en Rollat

Fossé drainant l'eau d'un ruisseau avec très peu d'eau, entouré de cultures de maïs (sans bande enherbée) et d'un côté un chemin. Berges recouvertes d'orties et végétation aquatique inexistante. Ce drain se jette ensuite dans un bras mort.

POTENTIALITES :

Gerbe :

Ensoleillement : oui

Milieu physique : ruisseau recadré rectiligne

Profondeur eau : 5-10 cm

Végétation enracinée : non

Potentialité → Peu favorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Une prospection rapide a été réalisée depuis les berges même si celles-ci sont très peu accessibles.

Durée de prospection : 30 mn

Résultat : aucun individu trouvé

Comparaison DOCOB : Cette zone avait été identifiée comme potentielle sans être visitée ni prospectée.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	oui
Présence Agrion	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Aucune, le milieu semble bien trop modifié pour accueillir un jour l'espèce.

GRAND POËNAT

DESCRIPTION :

Commune : Saint Germain des fossés
Ruisseau entièrement forestier

POTENTIALITES :

Grand Poënat :

Ensoleillement : non

Milieu physique : naturel

Profondeur eau : faible

Végétation enracinée : non

Potentialité → Défavorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Le site a été visité à la recherche d'habitats potentiellement favorables qui n'ont pas été trouvés.

Durée de prospection : pas de prospection

Résultat : pas de prospection

Comparaison DOCOB : Cette zone avait été identifiée comme potentielle sans être visitée ni prospectée.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	non
Présence Agrion	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Aucune préconisation, le milieu ne correspond pas du tout à l'habitat de l'Agrion de mercure.

LES FOURS

DESCRIPTION :

Commune : Billy

Ruisseau temporaire à sec lors du passage s'écoulant probablement le long d'un ancien bras mort à sec.

POTENTIALITES :

Les Fours :

Ensoleillement : oui

Milieu physique : naturel

Profondeur d'eau : pas d'eau

Végétation enracinée : non

Potentialité → Défavorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Le site a été visité à la recherche d'habitats potentiellement favorables qui n'ont pas été trouvés.

Durée de prospection : pas de prospection

Résultat : pas de prospection

Comparaison DOCOB : Cette zone avait été identifiée comme potentielle sans être visitée ni prospectée.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	non
Présence Agrion	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Aucune, ruisseau temporaire.

PRE REDAN

DESCRIPTION :

Commune : Créchy

Le ruisseau passe tout d'abord par une zone (Z1) plutôt boisée ou il longe des cultures puis serpente à travers une prairie (Z2) pour finalement couler dans un ancien bras mort (Z3) avant de rejoindre à nouveau une zone boisée. Juste avant, il passe par une petite zone à forte végétation enracinée (Z4).



POTENTIALITES :

Zone 1 :

Ensoleillement : peu

Milieu physique : naturel

Profondeur : 30-50 cm

Végétation enracinée : non

Potentialité → Défavorable

Zone 2 :

Ensoleillement : oui

Milieu physique : naturel

Profondeur : 50 cm

Végétation enracinée : peu

Potentialité → Moyennement Favorable

Zone 3 :

Ensoleillement : moyen

Milieu physique : naturel

Profondeur : 50 cm

Végétation enracinée : peu

Potentialité → Moyennement favorable

Zone 4 :

Ensoleillement : oui

Milieu physique : naturel

Profondeur : 30 cm

Végétation enracinée : Beaucoup

Potentialité → Favorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Les 4 zones ont été entièrement prospectées depuis les berges.

	2001	2009 Z1	2009 Z2	2009 Z3	2009 Z4
Identifié	oui	oui	oui	oui	oui
Visitée	non	oui	oui	oui	oui
Prospecté	non	oui	oui	oui	oui
Présence Agrion	non	non	oui	oui	oui

Durée de prospection : 2h30

Résultat : présence Agrion de mercure

Comparaison DOCOB : Cette zone avait été identifiée comme potentielle sans être visitée ni prospectée.

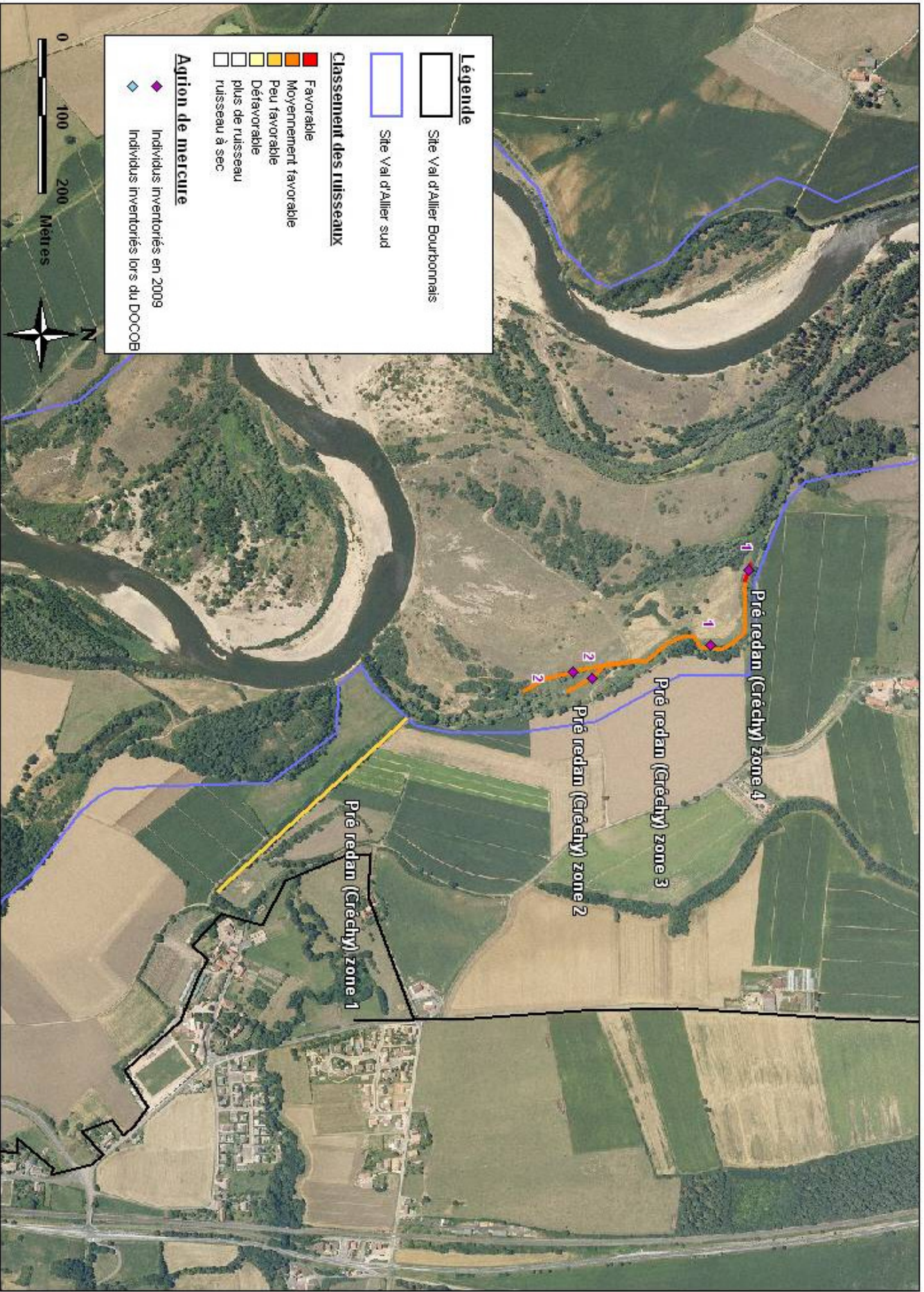
PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Zone 1 : aucune préconisation, le milieu ne correspond pas à l'habitat de l'Agrion de mercure

Zone 2 : création de zones de moindre profondeur permettant l'installation de plus de végétation aquatique

Zone 3 : améliorer la luminosité

Zone 4 : aucune préconisation, zone favorable



DiREN centre, siet 2005

LA BECHE

DESCRIPTION :

Commune : Varennes sur Allier

Dans le bras mort de la bêche circule aujourd'hui un petit ruisseau qui se jette dans le bras mort au niveau des habitations et rejoint l'Allier au point le plus au nord. Le long de la zone 1, le ruisseau alterne entre des secteurs coulants étroits et des zones plus ou moins stagnantes, larges, liées au bras mort. Cette première zone est majoritairement bien ensoleillée même si on trouve quelques secteurs ombragés, elle est assez peu colonisée par la végétation aquatique enracinée. La zone 2 est également ensoleillée, elle est constituée quasi exclusivement de secteurs plus larges à très faible courant (lié au ruisseau) et est fortement colonisée par la Jussie, plante exotique envahissante qui crée de grands herbiers aquatiques enracinés. Ces secteurs sont bien envasés. Aucune donnée bibliographiques n'a pu être trouvée concernant la possibilité ou non pour l'Agrion de mercure d'utiliser les herbiers à Jussie pour sa reproduction.

POTENTIALITES :

Zone 1 :

Ensoleillement : important

Milieu physique : naturel, bras mort

Profondeur d'eau : 20-50 cm

Végétation enracinée : peu

Potentialité → Moyennement favorable

Zone 2 :

Ensoleillement : important

Milieu physique : naturel, bras mort

Profondeur d'eau : 30-50 cm

Végétation enracinée : oui (Jussie)

Potentialité → Inconnue

VISITE, PROSPECTIONS :

Le site a été entièrement prospecté pendant 2 h environ en variant selon la profondeur d'eau la recherche depuis la berge et la recherche depuis l'intérieur du ruisseau.

Durée de prospection : 2h

	2001	2009 Z1	2009 Z2
Identifié	oui	oui	oui
Visitée	non	oui	oui
Prospecté	non	oui	oui
Présence Agrion	non	oui	non

Résultat : présence Agrion de mercure dans la zone 1. Quatre individus ont été inventoriés dans une zone ombragée avec quelques graminées enracinées dans l'eau.

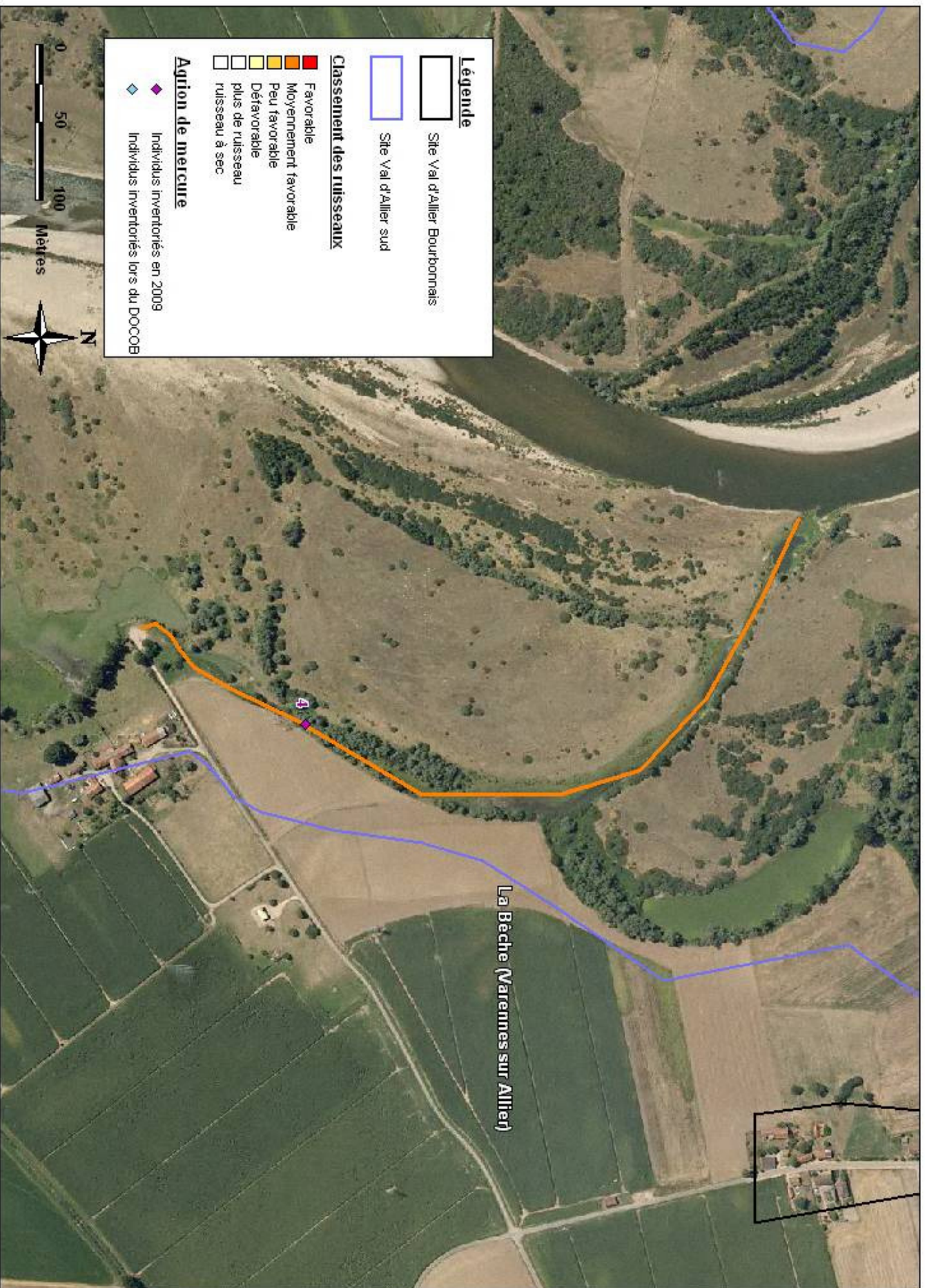
Aucun individu inventorié dans la zone 2 malgré les nombreux herbiers de Jussie.

Comparaison DOCOB : Cette zone avait été identifiée comme potentielle sans être visitée ni prospectée.

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Zone 1 : Favoriser le développement de la végétation aquatique

Zone 2 : aucune préconisation, un chantier d'arrachage de Jussie a lieu en 2009, peu de temps après les inventaires.



Diren centre, stel 2005

19 - CAYENNE

DESCRIPTION :

Commune : Billy

Le ruisseau est noté sur l'IGN comme ruisseau temporaire. Son alimentation provient en partie d'une source située au sud du bourg de Marcenat et du ruisseau de l'Agasse, dont la source est située dans la forêt de Marcenat, toute proche, et qui traverse plusieurs étangs avant d'arriver à proximité de l'Allier au lieu dit « Cayenne ». Le secteur prospecté, en bordure du site Natura 2000, peut être divisé en deux zones : une première le long de laquelle le ruisseau a été recadré, il s'écoule le long d'un grand drain de 80 cm de profondeur environ avec des berges abruptes bien végétalisées sans végétation aquatique excepté le long d'un petit secteur d'une vingtaine de mètres de long. Ce drain est entouré de cultures et encadré de bandes enherbées. Au niveau de la deuxième zone, située en aval, le ruisseau coule librement au milieu d'une prairie, la végétation aquatique enracinée est bien présente.

POTENTIALITES :

Zone 1 :

Ensoleillement : important

Milieu physique : ruisseau naturel

Profondeur d'eau : 15-30 cm

Végétation enracinée : oui

Potentialité → Favorable

Zone 2 :

Ensoleillement : important

Milieu physique : ruisseau recadré

Profondeur : 15 – 30 cm

Végétation enracinée : Peu (sauf un secteur)

Potentialité → Moyennement favorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Le site a été entièrement prospecté pendant 1h30 environ en variant selon la profondeur d'eau la recherche depuis la berge et la recherche depuis l'intérieur du ruisseau.

Durée de prospection : 1h30

Résultat : présence Agrion de mercure dans les deux zones. Au niveau du drain (zone 1), trois individus ont été trouvés au niveau d'une petite zone bien ensoleillée avec beaucoup de graminées enracinées dans l'eau. Au niveau de la zone naturelle, un individu a été inventorié.

	2001	2009 Z1	2009 Z2
Identifié	oui	oui	oui
Visitée	non	oui	oui
Prospecté	non	oui	oui
Présence Agrion	non	oui	oui

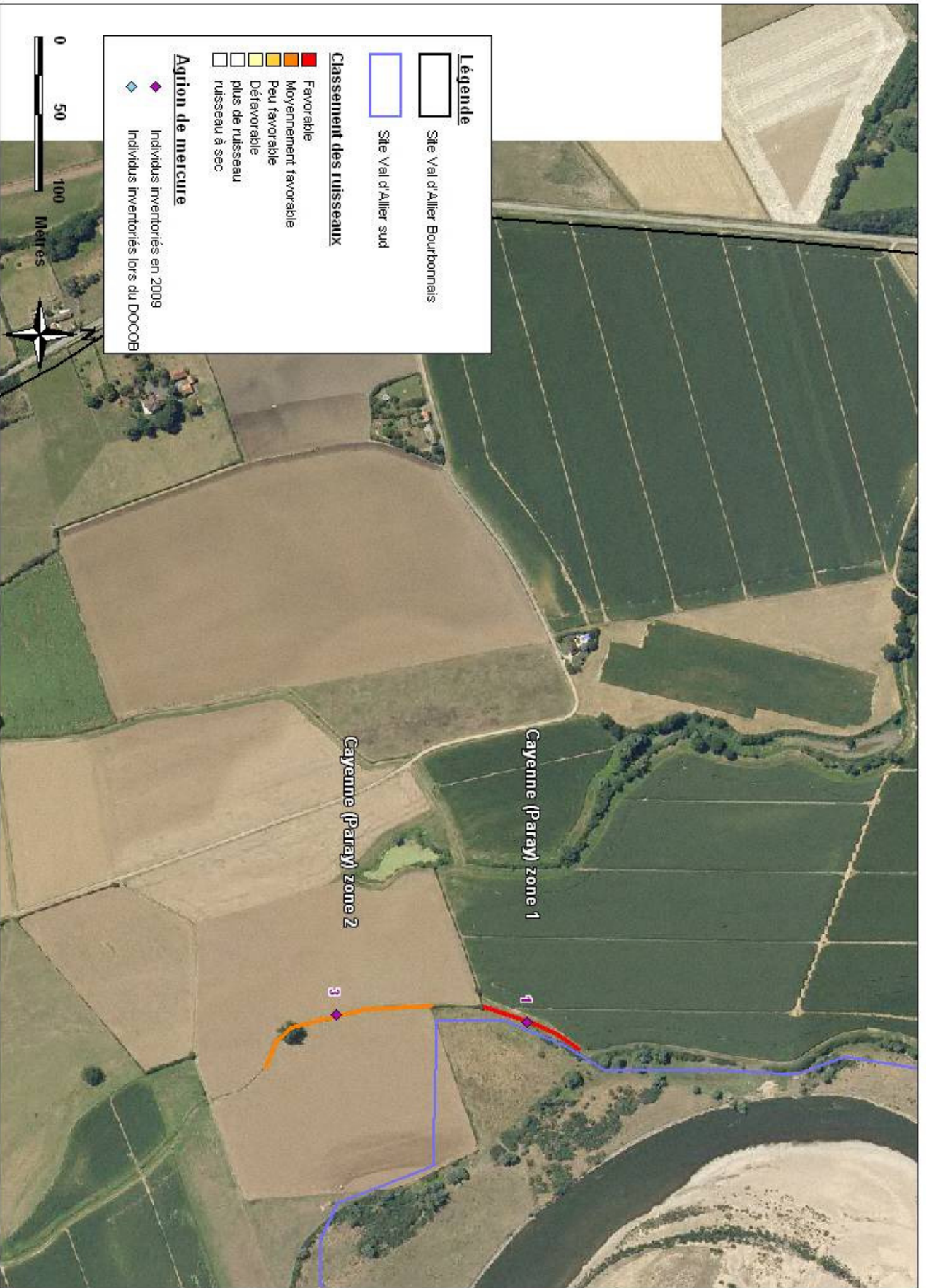
Comparaison DOCOB : Cette zone n'avait pas été identifiée comme potentielle.

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Générale : veiller au maintien du débit du ruisseau car il traverse plusieurs étangs juste en amont.

Zone 1 : aucune préconisation, les conditions présentes devraient permettre l'augmentation de surface de végétation aquatique.

Zone 2 : aucune préconisation, zone favorable



Diren centre, stel 2005

20 - CORDEBOEUF

DESCRIPTION :

Commune : Paray sous Briailles

Petit ruisseau naturel serpentant dans une pâture, bordé pour partie de végétation enracinée. Le surpâturage d'une partie du site avec l'accès des bovins au ruisseau provoque une destruction importante des berges et une limitation de la végétation de bordure.

POTENTIALITES :

Zone 1 :

Ensoleillement : important

Milieu physique : ruisseau naturel

Profondeur : 20-40 cm

Végétation enracinée : peu

Potentialité → Moyennement favorable

Zone 2 :

Ensoleillement : important

Milieu physique : ruisseau naturel

Profondeur : 15 – 30 cm

Végétation enracinée : non

Potentialité → Peu favorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Le site a été entièrement prospecté pendant 1h30 environ en variant selon la profondeur d'eau la recherche depuis la berge et la recherche depuis l'intérieur du ruisseau. Les conditions météorologiques étaient peu favorables lors du passage avec un temps plutôt orageux et un passage tardif (après le 1^{er} juillet).

Durée de prospection : 1h30 minutes

Résultat : aucun individu trouvé

Cette zone avait été identifiée comme potentielle et prospectée lors du DOCOB. L'Agrion de mercure avait été identifié.

	2001	2009 Z1	2009 Z2
Identifié	oui	oui	oui
Visitée	non	oui	oui
Prospecté	oui	oui	oui
Présence Agrion	oui	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Zone 1 : Pas de préconisation, maintenir le ruisseau naturel

Zone 2 : Limiter le surpâturage

21 - MARQUISAT

DESCRIPTION :

Commune : Paray sous Briailles

Ruisseau entouré de roseaux, serpentant le long d'une prairie de fauche puis s'ouvrant sur une prairie (ou bande enherbée) pâturée par des bovins. Végétation de bordure importante, notamment carex et roseaux, très peu de végétation aquatique.

POTENTIALITES :

Marquisat :

Ensoleillement : important

Milieu physique : ruisseau naturel

Profondeur d'eau : 15-45 cm

Végétation enracinée : peu

Potentialité → Moyennement favorable

VISITE, PROSPECTIONS :

Le site a été entièrement prospecté pendant 1h30 environ en variant selon la profondeur d'eau la recherche depuis la berge et la recherche depuis l'intérieur du ruisseau.

Durée de prospection : 1h30

Résultat : présence Agrion de mercure (3 individus)

Comparaison DOCOB : Le secteur situé juste en aval de la zone avait été prospecté lors du DOCOB, aucun individu n'avait pu être inventorié.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	non	oui
Prospecté	non	oui
Présence Agrion	non	oui



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Remise en lumière du ruisseau sur sa partie amont pour favoriser le développement de la végétation aquatique.

22 - VALENÇON

DESCRIPTION :

Commune : Varennes sur Allier

Ruisseau très ensoleillé d'environ 2 m de large serpentant dans une prairie sèche pâturée par des bovins. Végétation bien présente sur les bordures mais peu de végétation aquatique enracinée.

POTENTIALITES :

Zone 1 :

Ensoleillement : important

Milieu physique : ruisseau naturel

Profondeur d'eau : 20-60 cm

Végétation enracinée : peu

Potentialité → Moyennement favorable

VISITE, PROSPECTIONS :

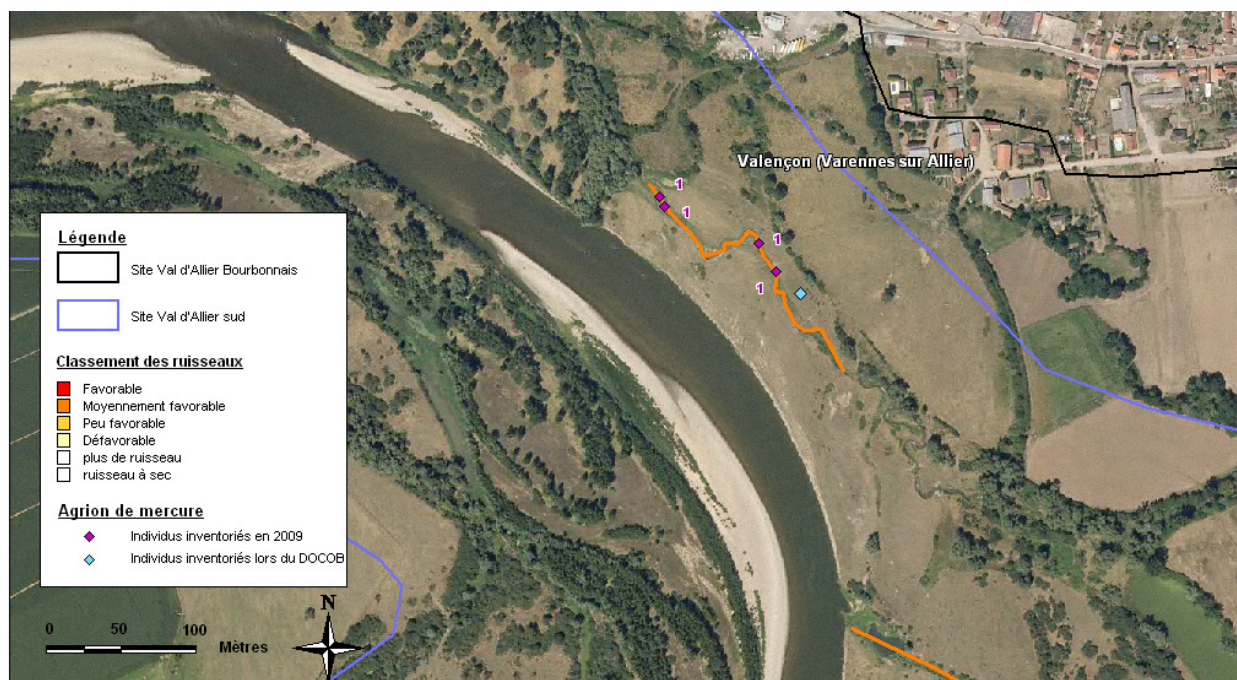
Le site a été entièrement prospecté pendant 1h30 environ, à partir de la berge principalement.

Durée de prospection : 1h30

Résultat : présence Agrion de mercure (4 individus).

Comparaison DOCOB : Cette zone avait été prospectée lors de l'étude concernant le contournement de varennes sur Allier, l'Agrion de mercure avait alors été inventorié.

	2001	2009
Identifié	oui	oui
Visitée	oui	oui
Prospecté	oui	oui
Présence Agrion	oui	oui



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Création de zones de moindre profondeur permettant l'installation de plus de végétation aquatique.

23 - PONT DE CHAZEUIL

DESCRIPTION :

Commune : Paray sous Briailles

Le ruisseau, qui coulait autrefois du sud vers le nord a été coupé par l'érosion de l'Allier, la partie située la plus au nord est donc à sec, faute d'alimentation. La partie située au sud (Z1) correspond à un drain bien enfoncé, au fond très caillouteux, sans végétation aquatique

POTENTIALITES :

Zone 1 :

Ensoleillement : moyen

Milieu physique : recadré

Profondeur : 50 cm

Végétation enracinée : non

Potentialité → Peu Favorable

Zone 2 :

Ensoleillement : important

Milieu physique : plus de ruisseau

Profondeur :

Végétation enracinée :

Potentialité → Plus de ruisseau

VISITE, PROSPECTIONS :

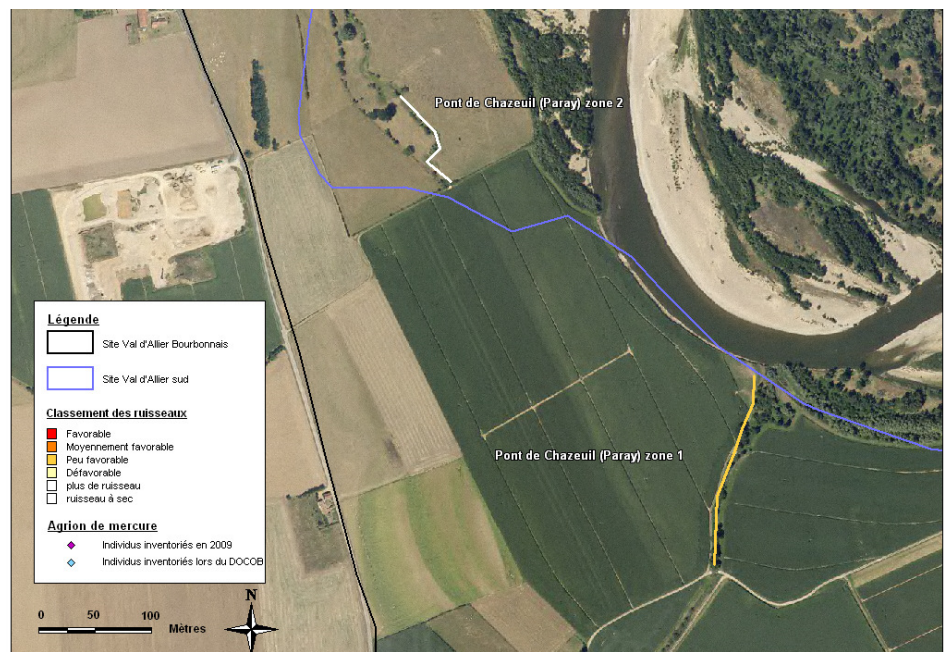
La zone sud a été prospectée pendant 45 mn environ depuis la berge.

Durée de prospection : 45 mn

Résultat : aucun individu inventorié

Comparaison DOCOB : Lors du DOCOB, la zone nord, alors encore en eau, avait été prospectée sans trouver d'individu.

	2001	2009 Z1	2009 Z2
Identifié	oui	oui	oui
Visitée	oui	oui	oui
Prospecté	oui	oui	non
Présence Agrion	non	non	non



Conservatoire des Sites de l'Allier - Évaluation du statut de l'Agrion de mercure (Coenagrion mercuriale) sur le site Natura 2000 du Val d'Allier Sud, 2009

PRECONISATIONS/MESURES DE GESTION

Zone 1 : aucune préconisation, le milieu ne correspond pas à l'habitat de l'agrion de mercure

Zone 2 : aucune préconisation, plus de ruisseau